Projet de recherche sur les politiques | Policy Research Initiative

# L'émergence des régions transfrontalières

## Rapport provisoire

**Novembre 2005**

Projet du PRP
**Liens nord-américains**

Canada

# L'émergence des régions transfrontalières
## Rapport provisoire

Novembre 2005

## À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Le PRP contribue à la planification à moyen terme des politiques du gouvernement du Canada en dirigeant des projets de recherche multidisciplinaires et en canalisant le savoir et l'expertise du gouvernement fédéral, des universités et des organismes de recherche. Cependant, les conclusions et les propositions contenues dans les rapports du PRP ne reflètent pas toujours les opinions du gouvernement du Canada ou des ministères et organismes participants.

Le rapport intérimaire est le fruit des efforts d'un certain nombre de personnes et s'appuient sur des documents de travail et des apports de Jean-François Abgrall, Christian Boucher, André Downs, Pierre-Paul Proulx, Gary Sawchuk, et Bryan Smith. La préparation finale du rapport a été menée par Gary Sawchuk.

Emmanuel Brunet-Jailly (Université de Victoria), Susan Clarke (Université du Colorado), et Debora VanNijanatten (Université Wilfrid Laurier) nous ont également fournis de précieux commentaires oraux et écrits pour ce rapport.

PH4-31/2005F-PDF
0-662-70724-9

106-02442/

# TABLE DES MATIÈRES

**Introduction** ..... 1

**Partie 1 : Les régions transfrontalières en tant qu'objets d'analyse** ..... 2
Qu'est-ce qu'une région transfrontalière? ..... 2
Aperçu du rapport ..... 4

**Partie 2 : Les trois dimensions des relations régionales transfrontalières** ..... 5
L'économie ..... 5
Culture et valeurs ..... 11
Organisations transfrontalières ..... 14

**Partie 3 : L'émergence des régions transfrontalières** ..... 19
Principales conclusions ..... 19
Régions individuelles ..... 20

**Partie 4: Incidences potentielles sur les politiques publiques** ..... 25

**Résumé et nouveaux horizons** ..... 28

**Annexes** ..... 29
**1 : Croissance des exportations provinciales** ..... 29
**2 : Portée et nature des liens transfrontaliers – Détails** ..... 30
**3 : Liste de certains sites Internet d'organisations clés** ..... 35

**Notes** ..... 37

**Bibliographie** ..... 41

# FIGURES


1 Carte topographique de l'Amérique du Nord ..... 2
2 Carte des côtes de l'Amérique du Nord avant 1776 et avant 1846 ..... 3
3 Distance entre les régions du Canada et divers États ou provinces ..... 4
4 Échanges commerciaux et investissements directs réalisés par le Canada aux États-Unis ..... 6
5 Dimension économique des relations entre les provinces et les États, selon certains indicateurs ..... 7
6 Corrélations en matière d'activité économique ..... 8
7 Commerce intrasectoriel entre les provinces et les États ..... 8
8 Principales grappes chevauchant la frontière entre le Canada et les États-Unis ..... 9
9 Dans quelle mesure les exportations provinciales à destination des États transfrontaliers sont-elles plus diversifiées? ..... 10
10 Trois régions transfrontalières dont les valeurs socioculturelles sont les plus comparables ..... 12
11 Principaux domaines d'activité de certains organismes transfrontaliers ..... 15
12 Nature et ampleur des liens transfrontaliers, certains indicateurs ..... 19
13 Participation des provinces et des États aux activités de divers organismes établis dans l'Ouest ..... 21

# INTRODUCTION

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ont amorcé une nouvelle ère dans les relations canado-américaines, non seulement dans le domaine des relations économiques mais plus globalement dans l'interaction entre les deux pays. Les répercussions économiques ont été en bonne partie positives mais une autre manifestation de ces nouvelles relations est les liens de plus en plus divers qui se sont tissés entre les deux pays – particulièrement entre les régions limitrophes ou à proximité de la frontière.

Par conséquent, l'analyse de l'intégration nord-américaine doit porter sur différents aspects impliquant les liens économiques, socioculturels et organisationnels à l'échelle des régions. Jusqu'ici, les efforts de recherche se sont concentrés sur la perspective nationale mais il est de plus en plus évident que les liens internationaux les plus solides et les plus variés sont ceux qu'établissent les provinces et les États voisins des deux côtés de la frontière canado-américaine.

Ce projet de recherche a pour objectif de corroborer l'importance croissante, la portée et la nature de ces relations régionales transfrontalières. Leur existence a de nombreuses répercussions politiques pour le gouvernement du Canada sur les plans de la politique étrangère, des politiques économiques et industrielles, des modalités d'organisation, du développement régional et d'autres aspects.

# PARTIE 1 : LES RÉGIONS TRANSFRONTALIÈRES EN TANT QU'OBJETS D'ANALYSE

## Qu'est-ce qu'une région transfrontalière?

L'importance croissante des relations régionales transfrontalières soulève la question de l'existence de régions transfrontalières distinctes et de la manière de les identifier. Existe-il des provinces et des États[1] qui se distinguent par leurs points communs et leur liens intrarégionaux?

### *Trois dimensions particulières*

En réalité, il est difficile de déterminer avec précision ce qu'est une région transfrontalière étant donné que différentes configurations de provinces et d'États peuvent constituer une région transfrontalière selon l'intérêt et les dimensions considérés.

**La méthode que nous avons retenue repose sur l'examen simultané de trois dimensions différentes. Pour être considérée comme une région transfrontalière, une région doit afficher des liens suffisants sur les plans *économiques*, *socioculturels* et *organisationnels*[2].**

### *Autres facteurs en toile de fond*

La géographie, l'histoire et la démographie jouent un rôle instrumental dans le façonnement et la mise en place des liens régionaux transfrontaliers tels que nous les connaissons aujourd'hui.

Des éléments géographiques comme des montagnes, des plaines et des côtes, contribuent à orienter dans un axe nord-sud l'exploitation des ressources naturelles et l'activité économique (figure 1). Par exemple, les forêts sont exploitées en Colombie-Britannique, dans l'État de Washington et en Oregon ainsi qu'au Québec et au Vermont; l'Ouest compte une industrie du bovin extensive et intégrée tandis qu'il y des pêcheries sur les deux littoraux du continent.

Du point de vue historique, les régions côtières étaient intégrées selon un axe nord-sud et partageaient des régimes coloniaux similaires. En fait, avant 1846, quand les États-Unis et la Grande-Bretagne ont enfin mis un terme à leur différend de longue date quant à la frontière entre les États-Unis et le Canada britannique en choisissant le tracé du 49e parallèle en guise de compromis, les deux parties poursuivaient leur occupation commune de la Colombie-Britannique, de l'État de Washington et de l'Oregon (voir la figure 2).

**Figure 1**
***Carte topographique de l'Amérique du Nord***

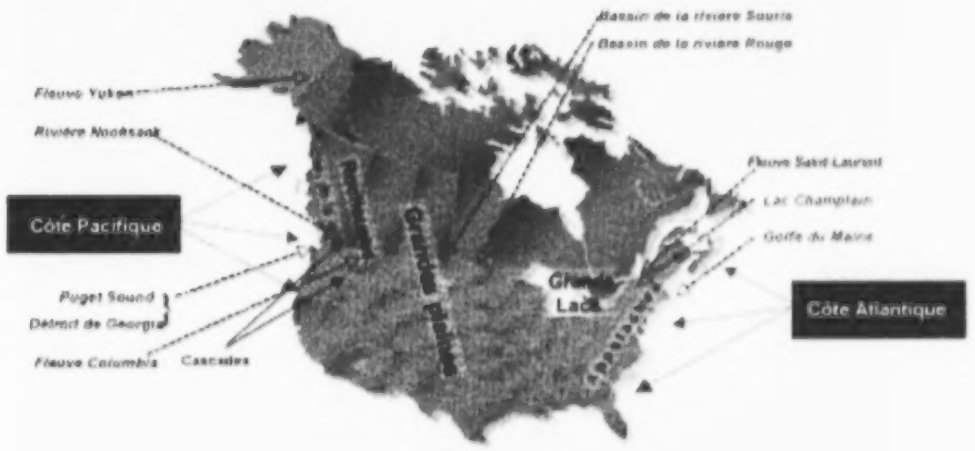

**Figure 2**
***Carte des côtes de l'Amérique du Nord, avant 1776 et avant 1846***

Note : En 1775, les dépendances de l'Angleterre sur la côte orientale de l'Amérique du Nord regroupaient Terre-Neuve, l'île Saint-Jean (Î.-P.-É.), la Nouvelle-Écosse (qui comprenait le Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui) et les colonies de la côte Est des États-Unis jusqu'à la Géorgie (cet État étant inclus).

Avant 1846, le territoire de l'Oregon était occupé conjointement par les Britanniques et les Américains. Il s'étendait sur la moitié sud de la Colombie-Britannique d'aujourd'hui, sur les États de Washington, de l'Oregon et de l'Idaho, de même que sur une petite portion de la partie occidentale du Montana (territoire faisant maintenant partie de la Colombie-Britannique).

De l'autre côté du continent, le Traité de Paris de 1763 rassembla sous une expérience coloniale britannique commune les territoires constituant de nos jours la province de Québec et les provinces canadiennes de l'Atlantique ainsi que tous les États côtiers des États-Unis jusqu'à la Georgie inclusivement. Même après 1776, ces régions accueillirent des vagues similaires d'immigrants provenant d'Écosse, d'Irlande, d'Italie et d'Europe de l'Est qui contribuèrent à la création de réseaux transfrontaliers de rapports sociaux.

Enfin, comme l'a souligné Paul Krugman (1991), « le Canada est fondamentalement plus proche des États-Unis que de lui-même ». Du point de vue de la démographie, les régions canadiennes individuelles sont souvent plus proches des États voisins du Nord des États-Unis que des autres régions canadiennes (figure 3).

### *Fondements théoriques de l'étude des régions transfrontalières*

Le concept de région transfrontalière s'accorde avec plusieurs approches théoriques. Par exemple, les études sur le développement économique basées sur l'analyse des grappes industrielles (p. ex., Porter, 2003), reconnaissent que ces grappes peuvent souvent chevaucher des frontières internationales. Au sein de ces grappes transfrontalières et dans les régions environnantes, la spécialisation croissante des entreprises et la prédominance de sociétés intégrées exigent des processus de production transcendant les frontières compte tenu que les entreprises sont activement engagées dans un mouvement international de va-et-vient de pièces et de composants.

Le monde sans frontières d'Ohmae (1990) et la montée des économies régionales (1996) soulignent encore plus l'importance croissante des économies régionales, transfrontalières ou autres, dans l'économie mondiale de l'avenir. C'est un aspect que Courchesne (1998, 2001) a relevé en ce qui a trait à la place de l'Ontario au sein de l'Amérique du Nord et de l'économie mondiale.

Conformément aux théories économiques de la croissance endogène, le succès économique de ces grappes et régions transfrontalières, comme pour toute autre région, sera basé sur des rapports mutuels étroits incluant une dynamique économique mais aussi des valeurs socioculturelles et des organisations.

La recherche sur la nouvelle économie institutionnelle établit des liens comparables (Williamson, 2000), tout comme les travaux sur l'économie des agglomérations avec l'importance qu'elle accorde à la proximité, aux similarités socioculturelles, au capital social et aux interactions humaines.

En ce qui a trait aux travaux sur la coopération économique (p. ex., Leamer et Storper, 2001), dans la mesure où les régions transfrontalières accroissent les contacts personnels et professionnels, elles promeuvent la confiance chez les acteurs des deux

# PARTIE 1 : LES RÉGIONS TRANSFRONTALIÈRES EN TANT QU'OBJETS D'ANALYSE

## Qu'est-ce qu'une région transfrontalière?

L'importance croissante des relations régionales transfrontalières soulève la question de l'existence de régions transfrontalières distinctes et de la manière de les identifier. Existe-il des provinces et des États[1] qui se distinguent par leurs points communs et leur liens intrarégionaux?

### *Trois dimensions particulières*

En réalité, il est difficile de déterminer avec précision ce qu'est une région transfrontalière étant donné que différentes configurations de provinces et d'États peuvent constituer une région transfrontalière selon l'intérêt et les dimensions considérés.

La méthode que nous avons retenue repose sur l'examen simultané de trois dimensions différentes. Pour être considérée comme une région transfrontalière, une région doit afficher des liens suffisants sur les plans *économiques*, *socioculturels* et *organisationnels*[2].

### *Autres facteurs en toile de fond*

La géographie, l'histoire et la démographie jouent un rôle instrumental dans le façonnement et la mise en place des liens régionaux transfrontaliers tels que nous les connaissons aujourd'hui.

Des éléments géographiques comme des montagnes, des plaines et des côtes, contribuent à orienter dans un axe nord-sud l'exploitation des ressources naturelles et l'activité économique (figure 1). Par exemple, les forêts sont exploitées en Colombie-Britannique, dans l'État de Washington et en Oregon ainsi qu'au Québec et au Vermont; l'Ouest compte une industrie du bovin extensive et intégrée tandis qu'il y des pêcheries sur les deux littoraux du continent.

Du point de vue historique, les régions côtières étaient intégrées selon un axe nord-sud et partageaient des régimes coloniaux similaires. En fait, avant 1846, quand les États-Unis et la Grande-Bretagne ont enfin mis un terme à leur différend de longue date quant à la frontière entre les États-Unis et le Canada britannique en choisissant le tracé du 49e parallèle en guise de compromis, les deux parties poursuivaient leur occupation commune de la Colombie-Britannique, de l'État de Washington et de l'Oregon (voir la figure 2).

**Figure 1**
***Carte topographique de l'Amérique du Nord***

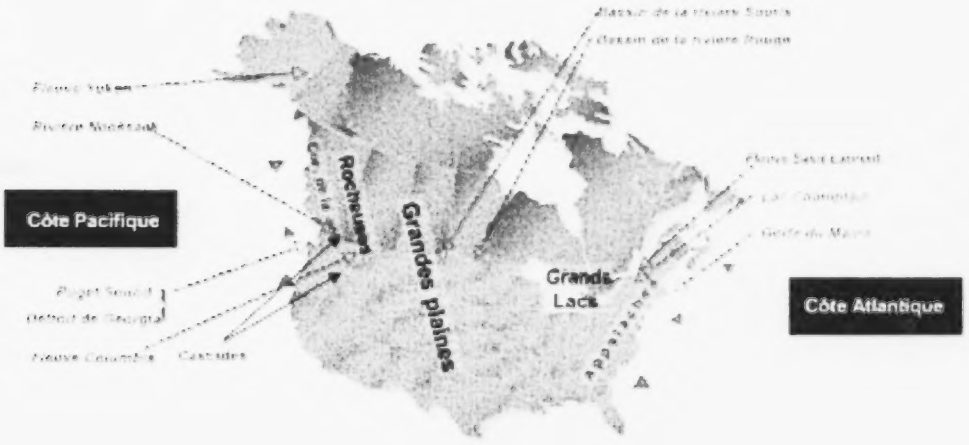

Figure 2
*Carte des côtes de l'Amérique du Nord, avant 1776 et avant 1846*

Note : En 1775, les dépendances de l'Angleterre sur la côte orientale de l'Amérique du Nord regroupaient Terre-Neuve, l'île Saint-Jean (I.-P.-É.), la Nouvelle-Écosse (qui comprenait le Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui) et les colonies de la côte Est des États-Unis jusqu'à la Géorgie (cet État étant inclus).

Avant 1846, le territoire de l'Oregon était occupé conjointement par les Britanniques et les Américains. Il s'étendait sur la moitié sud de la Colombie-Britannique d'aujourd'hui, sur les États de Washington, de l'Oregon et de l'Idaho, de même que sur une petite portion de la partie occidentale du Montana (territoire faisant maintenant partie de la Colombie-Britannique).

De l'autre côté du continent, le Traité de Paris de 1763 rassembla sous une expérience coloniale britannique commune les territoires constituant de nos jours la province de Québec et les provinces canadiennes de l'Atlantique ainsi que tous les États côtiers des États-Unis jusqu'à la Géorgie inclusivement. Même après 1776, ces régions accueillirent des vagues similaires d'immigrants provenant d'Écosse, d'Irlande, d'Italie et d'Europe de l'Est qui contribuèrent à la création de réseaux transfrontaliers de rapports sociaux.

Enfin, comme l'a souligné Paul Krugman (1991), « le Canada est fondamentalement plus proche des États-Unis que de lui-même ». Du point de vue de la démographie, les régions canadiennes individuelles sont souvent plus proches des États voisins du Nord des États-Unis que des autres régions canadiennes (figure 3).

### *Fondements théoriques de l'étude des régions transfrontalières*

Le concept de région transfrontalière s'accorde avec plusieurs approches théoriques. Par exemple, les études sur le développement économique basées sur l'analyse des grappes industrielles (p. ex., Porter, 2003), reconnaissent que ces grappes peuvent souvent chevaucher des frontières internationales. Au sein de ces grappes transfrontalières et dans les régions environnantes, la spécialisation croissante des entreprises et la prédominance de sociétés intégrées exigent des processus de production transcendant les frontières compte tenu que les entreprises sont activement engagées dans un mouvement international de va-et-vient de pièces et de composants.

Le monde sans frontières d'Ohmae (1990) et la montée des économies régionales (1996) soulignent encore plus l'importance croissante des économies régionales, transfrontalières ou autres, dans l'économie mondiale de l'avenir. C'est un aspect que Courchesne (1998, 2001) a relevé en ce qui a trait à la place de l'Ontario au sein de l'Amérique du Nord et de l'économie mondiale.

Conformément aux théories économiques de la croissance endogène, le succès économique de ces grappes et régions transfrontalières, comme pour toute autre région, sera basé sur des rapports mutuels étroits incluant une dynamique économique mais aussi des valeurs socioculturelles et des organisations.

La recherche sur la nouvelle économie institutionnelle établit des liens comparables (Williamson, 2000), tout comme les travaux sur l'économie des agglomérations avec l'importance qu'elle accorde à la proximité, aux similarités socioculturelles, au capital social et aux interactions humaines.

En ce qui a trait aux travaux sur la coopération économique (p. ex., Leamer et Storper, 2001), dans la mesure où les régions transfrontalières accroissent les contacts personnels et professionnels, elles promeuvent la confiance chez les acteurs des deux

**Figure 3**
*Distance entre les régions du Canada et divers États ou provinces*

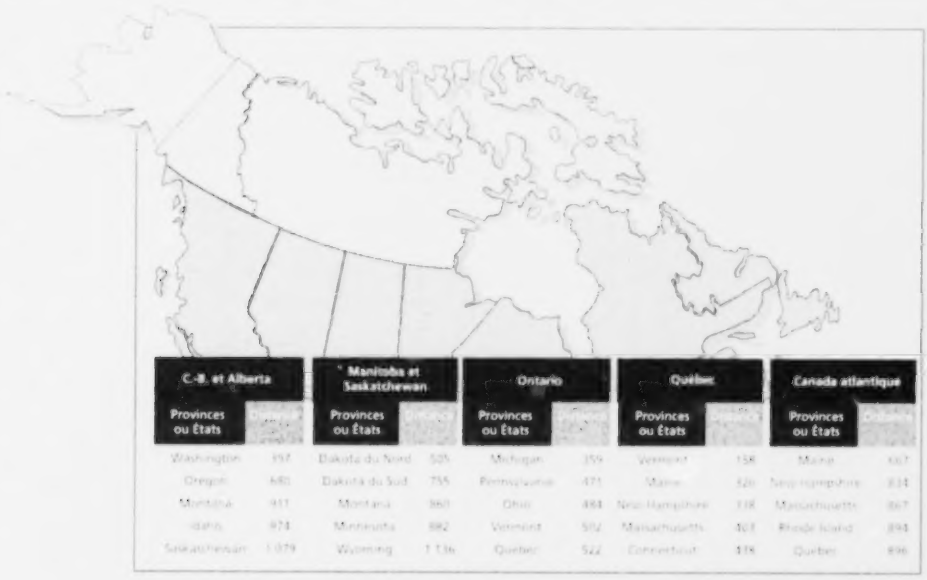

| C.-B. et Alberta | | Manitoba et Saskatchewan | | Ontario | | Québec | | Canada atlantique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Provinces ou États | | Provinces ou États | | Provinces ou États | | Provinces ou États | | Provinces ou États | |
| Washington | 197 | Dakota du Nord | 505 | Michigan | 359 | Vermont | 158 | Maine | 667 |
| Oregon | 680 | Dakota du Sud | 755 | Pennsylvanie | 471 | Maine | 826 | New Hampshire | 834 |
| Montana | 411 | Montana | 860 | Ohio | 484 | New Hampshire | 718 | Massachusetts | 867 |
| Idaho | 874 | Minnesota | 882 | Vermont | 592 | Massachusetts | 903 | Rhode Island | 894 |
| Saskatchewan | 1 079 | Wyoming | 1 136 | Québec | 522 | Connecticut | 878 | Québec | 896 |

Les distances sont calculées en kilomètres. Les distances entre une province et un État qui sont indiquées ci-dessus sont des distances orthodromiques (distance entre les centres ou sommets de ces régions, calculée à l'aide des moyennes pondérées des latitudes et des longitudes des trois villes les plus peuplées de ces régions).

Pour calculer la distance séparant un groupe de provinces (C.-B. et Alberta, Manitoba et Saskatchewan, Canada atlantique) d'une province ou d'un État, on utilise la moyenne pondérée (en fonction de la population des provinces) des distances séparant chacune des provinces du groupe de la province ou de l'État concerné (en tenant compte chaque fois des trois villes les plus peuplées de chaque paire).

côtes de la frontière, ce qui est une variable clé de la coopération économique.

Les concepts de régions et d'organisations transfrontalières s'accordent aussi avec les travaux sur les coûts de transaction et les effets de frontière. Les coûts de transaction se manifestent à trois niveaux : premièrement, au moment de la préparation d'un contrat ou de l'établissement de rapports formels (le coût du rassemblement de l'information); deuxièmement, au moment de conclure le marché (le coût de la prise de décision); et troisièmement pendant la surveillance ou l'exécution des clauses du contrat (Furuboth et Richter, 2003). Des organisations régionales transfrontalières peuvent aider à réduire ces coûts de transaction en rendant disponible l'information, en facilitant les contacts et en se servant en partie de leur réputation en guise de garantie. En réduisant ces coûts de transaction, les organisations régionales transfrontalières contribuent à leur tour à réduire les effets de frontière qui, comme l'a souligné Hellwell (2002), sont engendrés en partie par l'absence de facteurs sociaux et culturels et de réseaux établis.

## Aperçu du rapport

Les pages qui suivent traitent séparément des trois principales dimensions de l'économie, des valeurs socioculturelles et des organisations dans le contexte des régions transfrontalières.

La dimension économique constitue la base en ce sens que c'est la recherche d'avantages économiques qui suscite normalement des initiatives de coopération transfrontalière. Toutefois, la dimension des valeurs socioculturelles, telle qu'elle se manifeste par une convergence de valeurs et l'existence de liens sociaux, façonne aussi l'environnement et facilite les initiatives transfrontalières. La dimension organisationnelle est une « strate supérieure » assurant la continuité et offrant les mécanismes nécessaires à une coopération transfrontalière.

Etant donné que l'existence et l'importance croissante des régions transfrontalières auront des répercussions sur l'élaboration de choix et d'initiatives politiques pertinents, le présent rapport se termine par un examen de certaines considérations de politiques publiques potentielles.

**Figure 3**
***Distance entre les régions du Canada et divers États ou provinces***

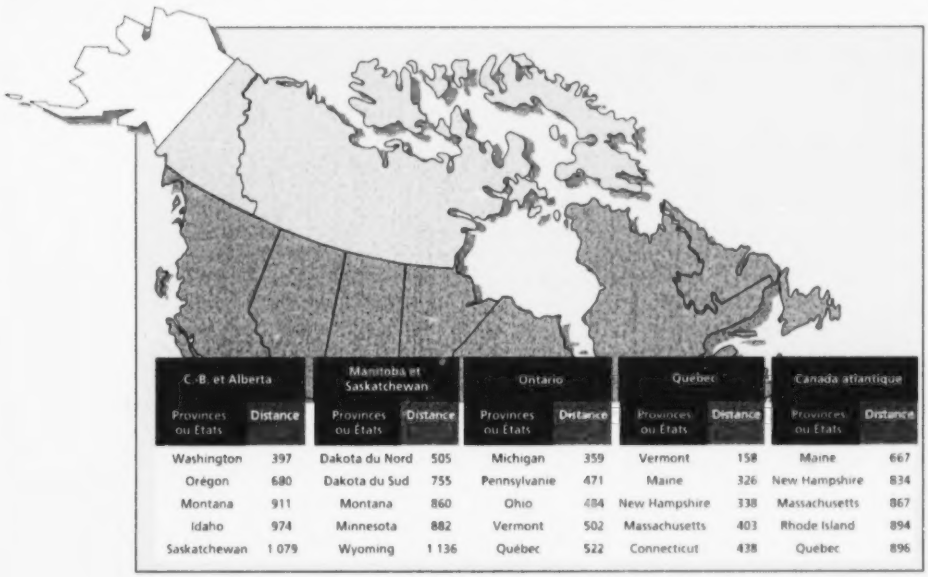

| C.-B. et Alberta | | Manitoba et Saskatchewan | | Ontario | | Québec | | Canada atlantique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Provinces ou États | Distance | Provinces ou États | Distance | Provinces ou États | Distance | Provinces ou États | Distance | Provinces ou États | Distance |
| Washington | 397 | Dakota du Nord | 505 | Michigan | 359 | Vermont | 158 | Maine | 667 |
| Orégon | 680 | Dakota du Sud | 755 | Pennsylvanie | 471 | Maine | 326 | New Hampshire | 834 |
| Montana | 911 | Montana | 860 | Ohio | 484 | New Hampshire | 338 | Massachusetts | 867 |
| Idaho | 974 | Minnesota | 882 | Vermont | 502 | Massachusetts | 403 | Rhode Island | 894 |
| Saskatchewan | 1 079 | Wyoming | 1 136 | Québec | 522 | Connecticut | 438 | Québec | 896 |

Les distances sont calculées en kilomètres. Les distances entre une province et un État qui sont indiquées ci-dessus sont des distances orthodromiques (distance entre les centres économiques de ces régions, calculée à l'aide des moyennes pondérées des latitudes et des longitudes des trois villes les plus peuplées de ces régions).

Pour calculer la distance séparant un groupe de provinces (C.-B. et Alberta, Manitoba et Saskatchewan, Canada atlantique) d'une province ou d'un État, on utilise la moyenne pondérée (en fonction de la population des provinces) des distances séparant chacune des provinces du groupe de la province ou de l'État concerné (en tenant compte encore une fois des trois villes les plus peuplées de chaque province).

côtés de la frontière, ce qui est une variable clé de la coopération économique.

Les concepts de régions et d'organisations transfrontalières s'accordent aussi avec les travaux sur les coûts de transaction et les effets de frontière. Les coûts de transaction se manifestent à trois niveaux : premièrement, au moment de la préparation d'un contrat ou de l'établissement de rapports formels (le coût du rassemblement de l'information); deuxièmement, au moment de conclure le marché (le coût de la prise de décision); et troisièmement pendant la surveillance ou l'exécution des clauses du contrat (Furubotn et Richter, 2003). Des organisations régionales transfrontalières peuvent aider à réduire ces coûts de transaction en rendant disponible l'information, en facilitant les contacts et en se servant en partie de leur réputation en guise de garantie. En réduisant ces coûts de transaction, les organisations régionales transfrontalières contribuent à leur tour à réduire les effets de frontière qui, comme l'a souligné Helliwell (2002), sont engendrés en partie par l'absence de facteurs sociaux et culturels et de réseaux établis.

## Aperçu du rapport

Les pages qui suivent traitent séparément des trois principales dimensions de l'économie, des valeurs socioculturelles et des organisations dans le contexte des régions transfrontalières.

La dimension économique constitue la base en ce sens que c'est la recherche d'avantages économiques qui suscite normalement des initiatives de coopération transfrontalière. Toutefois, la dimension des valeurs socioculturelles, telle qu'elle se manifeste par une convergence de valeurs et l'existence de liens sociaux, façonne aussi l'environnement et facilite les initiatives transfrontalières. La dimension organisationnelle est une « strate supérieure » assurant la continuité et offrant les mécanismes nécessaires à une coopération transfrontalière.

Étant donné que l'existence et l'importance croissante des régions transfrontalières auront des répercussions sur l'élaboration de choix et d'initiatives politiques pertinents, le présent rapport se termine par un examen de certaines considérations de politiques publiques potentielles.

# PARTIE 2 : LES TROIS DIMENSIONS DES RELATIONS RÉGIONALES TRANSFRONTALIÈRES

## L'économie[3]

**Il existe une certaine richesse dans le niveau et la diversité des liens économiques entre le Canada et les États-Unis. Toutefois, dans les *régions frontalières*, les activités économiques et commerciales canado américaines sont indéniablement plus fortes et complexes[4].**

La figure 4, qui porte sur les structures récentes des échanges et des investissements, indique bien le niveau plus élevé et l'intensité des relations économiques le long de la frontière. Elle montre que les flux des échanges commerciaux canadiens sont plus importants avec les États américains voisins; de même, une partie considérable des investissements étrangers directs du Canada à destination des É.-U. sont concentrés dans des États frontaliers[5].

Mais qu'en est-il de l'activité *régionale* transfrontalière? Plus particulièrement, ces liens économiques transfrontaliers canado-américains sont ils de nature *régionale*?

### *Indicateur économique des relations régionales transfrontalières*

Un autre indicateur économique au niveau des provinces et des États confirme l'existence de regroupements particuliers de provinces et d'États dont les liens sont à plusieurs égards passablement distincts, de plus en plus importants et très dynamiques.

Cette information est présentée dans la figure 5 qui souligne les résultats de quelques indicateurs[6] :

- le niveau absolu du commerce provincial avec des États individuels;
- la croissance récente du commerce;
- l'ampleur des exportations provinciales vers des États particuliers;
- l'intensité du commerce bilatéral qui mesure la dépendance réciproque des marchés[7].

En général, non seulement le niveau des échanges est beaucoup plus élevé entre les provinces individuelles et des États voisins ou proches mais le volume des échanges a aussi augmenté récemment[8]. De même, les provinces exportent une plus grande variété de biens vers les États voisins, conformément à l'idée que plus une économie régionale transfrontalière est intégrée, plus est étendue la gamme des biens échangés. Un commerce bilatéral plus intense illustre encore davantage l'interdépendance des économies des provinces et des États voisins.

En se basant uniquement sur ces résultats économiques, on peut identifier quelques regroupements de provinces et d'États voisins ou proches.

- Dans l'Ouest : la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Yukon avec l'Alaska, l'État de Washington, l'Idaho, l'Oregon et le Montana.
- Dans les Prairies et les Grandes Plaines : l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba avec le Montana, le Wyoming, le Dakota du Nord, le Dakota du Sud et le Minnesota.
- Dans la région des Grands Lacs et du Centre des É.-U. : l'Ontario avec le Michigan, l'Indiana, et l'Ohio.
- Dans l'Est : le Québec avec le Vermont, le Maine, le New Hampshire et l'État de New York; et les provinces canadiennes de l'Atlantique avec le Maine, le New Hampshire, le Massachusetts, le Rhode Island et le Connecticut.

Une région de l'Est plus englobante pourrait inclure, d'une part, le Québec, les provinces canadiennes de l'Atlantique et, d'autre part, les six États de la Nouvelle-Angleterre et l'État de New York. Cela illustre bien la difficulté de délimiter les régions transfrontalières. Il est possible de discerner des regroupements plus grands ou plus petits de provinces et d'États particuliers. Dans le cas du Québec et des provinces canadiennes de l'Atlantique, il y a un chevauchement important des principaux partenaires commerciaux transfrontaliers.

D'autre part, les liens commerciaux transfrontaliers de l'Ontario sont très différents de ceux du Québec. Ces liens se concentrent surtout avec les États riverains du lac Ontario et certains plus au sud comme le Missouri et le Kentucky en raison des échanges importants impliquant les pièces d'automobiles. Les relations commerciales du Québec sont plus intenses avec les États contigus immédiatement au sud et à l'est de la frontière en plus des États fortement impliqués dans

**Figure 4**
***Échanges commerciaux et investissements directs réalisés par le Canada aux États-Unis***

Échanges commerciaux réalisés par le Canada, *ajustés en fonction de la taille des États (PSB)*

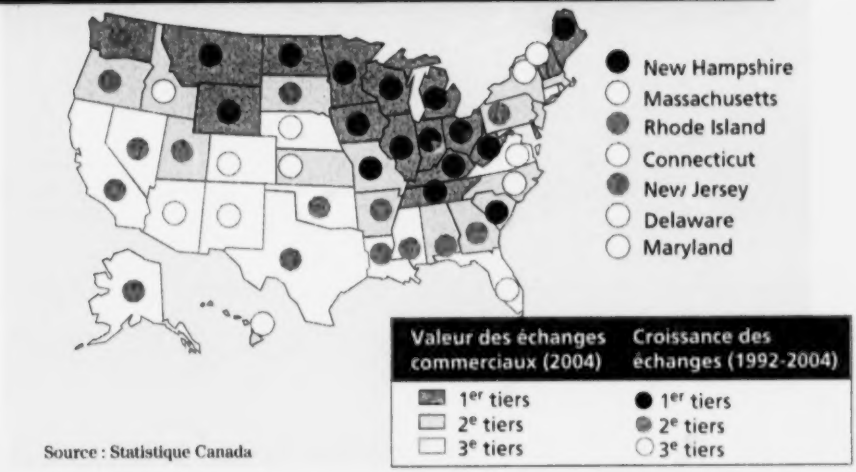


Source : Statistique Canada

Établissements appartenant à des intérêts canadiens, *ajustés en fonction de la taille des États (PSB)*

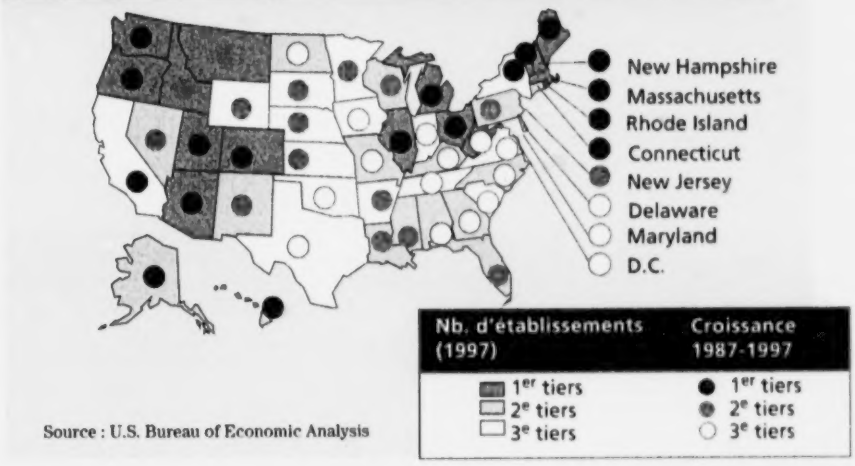


Source : U.S. Bureau of Economic Analysis

le commerce des pièces aérospatiales et la haute technologie comme l'Utah et la Virginie occidentale.

Ce dernier point soulève un autre fait important. Bien que les États voisins ou proches occupent une place prédominante dans les relations économiques entre les provinces et les États, tous les liens d'une province n'impliquent pas des États voisins ou proches. Dans le cas du Québec, ses industries de pièces aérospatiales et de haute technologie lui ont permis de forger des liens avec des États plus éloignés. L'Ontario a aussi développé des liens relativement forts avec des États comme le Kentucky et le Missouri mais étant donné que ces États sont limitrophes à l'Indiana, dans la région des Grands Lacs, et que ces liens impliquent le commerce des pièces d'automobiles, on peut considérer aussi qu'ils font partie, avec l'Ontario, de la région transfrontalière des Grands Lacs et du Centre des É.-U. qui est dominée par l'industrie automobile.

**Figure 5**
***Dimension économique des relations entre les provinces et les États, selon certains indicateurs***

Le classement des États dépend du nombre d'indicateurs pour lesquels ils se classent dans les 5 ou les 10 premières positions (deux classements parmi les 10 premiers équivalent à un classement parmi les 5 premiers). En cas d'égalité, le nombre d'indicateurs se classant parmi les 5 principaux est le premier facteur de bris d'égalité et l'intensité du commerce bilatéral, le second facteur de bris d'égalité.

L'Alberta semble la mieux servie en appartenant à deux régions transfrontalières. Cela la place dans une position unique. Comme la Colombie-Britannique, l'Alberta a de forts liens commerciaux avec l'État de Washington et des liens similaires passablement importants avec l'Idaho. D'un autre côté, au même titre que les autres provinces des Prairies, l'Alberta partage une communauté d'intérêt avec ses voisines des Prairies qui se reflète par de solides liens économiques avec les États des Grandes Plaines que sont le Montana, le Wyoming, le Dakota du Nord et le Minnesota.

### *Jusqu'à quel point ces régions transfrontalières sont-elles différentes sur le plan économique?*

En termes de structure et de performances économiques fondamentales, on pourrait s'attendre que les provinces et États voisins ou proches aient beaucoup de points en commun[9]. La figure 6 examine la corrélation de l'activité économique de paires de provinces et d'États individuels pour mesurer jusqu'à quel point leur activité économique est liée[10].

**Sur le plan de l'activité économique, les provinces ont tendance à être plus liées aux autres provinces et États à l'intérieur de leur région transfrontalière qu'avec celles et ceux à l'extérieur de leur région. De plus, cette similarité sur le plan du mouvement économique entre les partenaires intrarégionaux a eu tendance, dans l'ensemble, à s'accentuer.**

Les corrélations à l'intérieur des régions transfrontalières ont généralement eu tendance à s'accentuer depuis l'entrée en vigueur de l'ALE. C'est particulièrement évident dans les Prairies et dans l'Ouest[11]. Cela reflète la plus grande corrélation des activités de plusieurs provinces avec celles de leurs partenaires au sein de leur région transfrontalière. L'Ontario fait exception, car son activité économique était plus similaire à celle des États voisins avant l'ALE. Mais elle est désormais de plus en plus synchronisée avec celle de certains États et provinces plus éloignés[12].

Au fur et à mesure que s'accentue l'intégration d'une région transfrontalière, on peut s'attendre à voir apparaître un plus grand nombre de processus de production enjambant la frontière qui impliquent des entreprises plus intégrées, des chaînes d'approvisionnement et de valeur transfrontalières et un commerce intrarégional spécialisé de pièces et de produits intermédiaires. Cette évolution est conforme aux niveaux plus élevés d'échanges intrasectorielles observés au sein de l'industrie manufacturière.

La figure 7 indique que les échanges intrasectoriels sont plus importants en moyenne entre les provinces et États individuels qui sont des partenaires à l'intérieur d'une région transfrontalière[13]. Cela peut refléter un accroissement du commerce des produits intermédiaires lié à l'importance croissante des entreprises intégrées et des processus et relations de production transfrontaliers. Les dépendances à l'égard du commerce transfrontalier s'accentuent au fur et à mesure que des liens d'activité économique se développent en ce qui a trait aux chaînes d'approvisionnement et de valeur. Les échanges intrasectoriels sont sensiblement

## Figure 6
### *Corrélations en matière d'activité économique*

| Moyennes | Ouest | | Prairies/plaines | | | Grands Lacs - Centre | Est | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | Québec | | Atlantic Canada | | |
| | C.-B. | AB | AB | SK | MB | ON | QC | N.-B. | N.-É. | IPÉ | T.-N. L. |
| **1979-1988** | | | | | | | | | | | |
| Avec partenaires transfr. | 0,566 | 0,388 | 0,378 | 0,314 | 0,398 | 0,894 | 0,946 | 0,958 | 0,953 | 0,974 | 0,962 |
| Avec autres partenaires | 0,714 | 0,686 | 0,688 | 0,708 | 0,816 | 0,793 | 0,777 | 0,753 | 0,749 | 0,750 | 0,754 |
| **1989-2004** | | | | | | | | | | | |
| Avec partenaires transfr. | 0,972 | 0,954 | 0,972 | 0,961 | 0,947 | 0,877 | 0,976 | 0,976 | 0,972 | 0,971 | 0,953 |
| Avec autres partenaires | 0,952 | 0,952 | 0,948 | 0,939 | 0,932 | 0,925 | 0,925 | 0,920 | 0,941 | 0,919 | 0,881 |

Corrélations relatives à l'activité économique calculées selon la méthode décrite dans Chen-Curtis (2004), à l'aide de données trimestrielles, 1979-2004, pour les provinces et les États (y compris Washington, DC).
Source : Les calculs des auteurs ont été effectués à l'aide des données publiées par la Federal Reserve Bank de Philadelphie et Industrie Canada.

## Figure 7
### *Commerce intrasectoriel entre les provinces et les États*

Moyennes

| | C.-B. | AB | AB | SK | MB | ON | QC | N.-B. | N.-É. | IPÉ | T.-N.L. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **2004** | | | | | | | | | | | |
| Avec partenaires transfr. | 41,2 | 29,1 | 26,9 | 22,8 | 27,1 | 59,9 | 32,9 | 25,0 | 3,1 | 12,1 | 4,0 |
| Avec autres partenaires | 34,4 | 29,9 | 29,9 | 17,9 | 23,0 | 41,8 | 28,0 | 14,4 | 4,4 | 13,3 | 6,7 |

Les données sur le commerce intrasectoriel ne tiennent compte que des flux commerciaux bilatéraux entre une province et un État donnés (y compris Washington DC).
Source : Les calculs des auteurs ont été effectués à l'aide des données publiées par Statistique Canada.

moins importants dans les provinces de l'Atlantique que ceux entre l'Ontario et les États de la région des Grands Lacs et du Centre ainsi qu'entre le Québec et ses partenaires américains transfrontaliers.

Les plaques tournantes d'une économie régionale ayant des influences transfrontalières et le développement de grappes industrielles qui chevauchent la frontière sont aussi des indices d'une région transfrontalière distincte.

- Dans l'Ouest, de forts liens économiques unissent Vancouver et Seattle.
- Dans la partie occidentale de la région des Prairies et des Grandes Plaines, Edmonton et Calgary sont des plaques tournantes importantes pour plusieurs activités économiques. De même, Minneapolis est une plaque tournante économique clé ayant de forts liens avec Winnipeg et d'autres villes des Prairies.
- Dans la région des Grands Lacs et du Centre, Détroit est encore le cœur de l'industrie automobile qui domine les échanges entre les collectivités du sud de l'Ontario et des États américains. Toronto et Détroit exercent une influence importante sur les collectivités situées le long du corridor des autoroutes 401 et 402.
- L'influence économique de Montréal s'étend jusqu'au nord de la Nouvelle-Angleterre tandis que la sphère d'influence de la région de la baie du Massachusetts s'étend le long du littoral jusqu'aux provinces de l'Atlantique.

Des groupes de provinces et d'États situés le long de la frontière ont en commun un certain nombre d'activités importantes. La figure 8 indique ces activités et grappes transfrontalières clés définies par Michael Porter comme des concentrations géographiques d'entreprises et d'organisations interreliées œuvrant dans un secteur particulier (Porter, 2003). Cela inclut l'automobile, les produits de la forêt et la fabrication des métaux (comme l'acier), qui sont aussi des activités offrant un rendement plus élevé.

**Figure 8**
***Principales grappes chevauchant la frontière entre le Canada et les États-Unis***

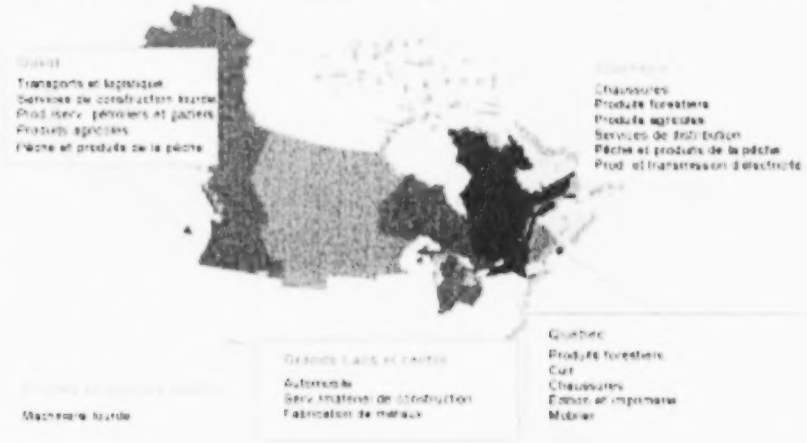


- Sur les deux littoraux du continent, il y a des concentrations relativement importantes d'activités industrielles transfrontalières dans les secteurs des pêcheries et des produits de la pêche, des produits agricoles et de l'énergie (les produits et services pétroliers et gaziers sur la côte Ouest et la production et le transport de l'énergie sur la côte Est).
- L'automobile, l'équipement et les services d'accessoires du bâtiment et la fabrication des métaux sont des industries vitales pour l'Ontario et d'autres entités économiques des Grands Lacs.
- De même, les produits de la forêt, l'édition et l'imprimerie et l'industrie du meuble font partie des industries importantes que partagent le Québec et ses voisins transfrontaliers.

Il existe d'autres grappes importantes d'activités comme les produits et services pétroliers et gaziers en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, le vêtement et la chaussure au Québec et les produits de la forêt au Nouveau Brunswick[15]. Toutefois, il n'y a pas de partenaires transfrontaliers engagés dans ces activités au même niveau relatif.

L'existence de grappes transfrontalières est importante sur le plan des implications de politiques publiques étant donné que les gouvernements canadiens et américains devront peut être conjuguer leurs efforts et coordonner leurs politiques pour assurer la compétitivité des grappes transfrontalières nord américaines sur les marchés mondiaux. L'industrie de l'automobile, l'acier, le matériel agricole, entre autres, sont des exemples de grappes transfrontalières qui profiteraient de politiques cohérentes pour maintenir leur caractère concurrentiel sur les marchés mondiaux.

### *La nature dynamique des liens transfrontaliers*

Tandis que l'importance économique des régions transfrontalières augmente, il convient de noter que leurs liens économiques sont d'une nature dynamique qui continue à évoluer. L'annexe 1 démontre la croissance forte et soutenue qu'ont connue les exportations après l'entrée en vigueur de l'ALE et de l'ALENA. Cela inclut une croissance générale des exportations régionales transfrontalières dans toutes les provinces[16].

Il est intéressant de vérifier si les régions transfrontalières ont accéléré l'introduction de produits canadiens sur les marchés américains, particulièrement

## Figure 9

### *Dans quelle mesure les exportations provinciales à destination des États transfrontaliers sont-elles plus diversifiées?*

*Diversité des exportations provinciales* : diversité des exportations à destination des États transfrontaliers divisée par la diversité des exportations à destination des autres États, 2003

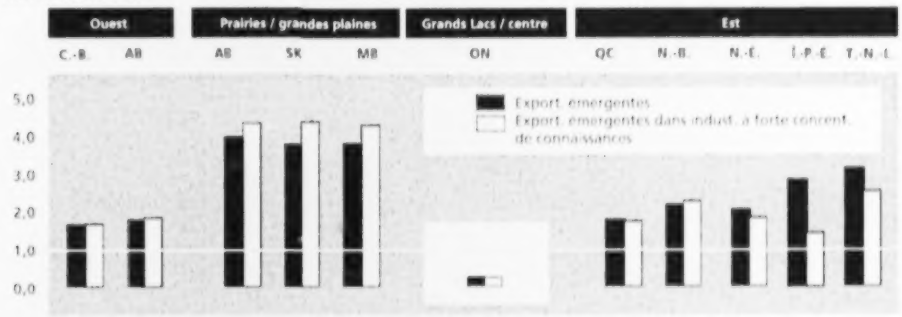


*Degré de diversité des exportations* : indice Ontario = 1,00

| | C.-B. | AB | AB | SK | MB | ON | QC | N.-B. | N.-É. | Î.-P.-É. | T.-N.-L. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| États transfront. | 7,58 | 8,45 | 15,69 | 10,19 | 11,64 | 1,00 | 7,32 | 5,49 | 3,21 | 4,65 | 2,46 |
| | 8,21 | 9,86 | 18,98 | 12,38 | 12,71 | 1,00 | 7,11 | 5,21 | 1,93 | 4,98 | 2,00 |
| Autres États | 0,95 | 0,98 | 0,80 | 0,55 | 0,62 | 1,00 | 0,85 | 0,52 | 0,22 | 0,48 | 0,16 |
| | 1,05 | 1,11 | 0,91 | 0,59 | 0,62 | 1,00 | 0,88 | 0,48 | 0,29 | 0,58 | 0,21 |

La diversité se mesure par le nombre de catégories du SCIAN (codes à quatre chiffres) dans lesquelles la province réalise des exportations, en tenant compte de la taille (PSB) des États auxquels sont destinées ces exportations.

Les exportations émergentes sont celles dont la valeur a au moins triplé entre 1992-1994 et 2001-2003.

Les exportations des industries à forte concentration de connaissances sont les exportations des industries se classant dans le premier tiers des catégories du SCIAN (codes à quatre chiffres) lorsque l'on tient compte de la proportion des travailleurs qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires.

Nota : Les exportations ontariennes à destination des États-Unis sont généralement plus diversifiées, mais celles à destination des États transfrontaliers sont plus spécialisées que celles à destination d'autres États.

Source : Calculs du PMP effectués à l'aide de données de Statistique Canada (données sur toutes les provinces et tous les États, y compris Washington D.C., mais excluant l'Alaska).

ceux impliquant des activités à plus forte concentration de savoir. La figure 9 porte sur les exportations provinciales émergentes qu'on a définies comme les produits qui ont triplé de valeur entre les périodes 1992-1994 et 2001-2003. Il est manifeste qu'un grand nombre de ces exportations provinciales sont destinées à des États transfrontaliers plutôt qu'à d'autres États. De même, elles proviennent en grande partie d'industries à plus forte concentration de savoir[7], qui sont susceptibles d'avoir des retombées positives plus importantes sur les économies provinciales. Par conséquent, les régions transfrontalières jouent un rôle important dans le succès des provinces en augmentant les exportations dans les domaines d'activités à plus forte concentration de savoir. C'est particulièrement le cas dans les Prairies où la gamme des produits exportés s'est accrue.

Il convient de noter que les exportations de l'Ontario vers les États limitrophes sont relativement concentrées dans des industries clés comme les pièces d'automobile, les produits chimiques et l'équipement industriel. D'autre part, l'Ontario a toujours exporté des produits d'une gamme relativement plus vaste d'industries à un nombre plus grand d'États américains que plusieurs autres provinces; l'Ontario vise l'ensemble du marché américain. Ses succès antérieurs à cet égard contribuent aussi à réduire le taux d'exportations émergentes vers des États transfrontaliers quand on la compare à d'autres États apparaissant dans la figure 9.

Il est aussi intéressant de constater le lien entre les activités à plus forte concentration de savoir et les grappes indiquées plus tôt dans la figure 8. Un pourcentage significatif des industries à plus forte concentration de savoir est concentré dans des activités de grappes.

Pour conclure, des preuves économiques démontrent l'existence de régions transfrontalières au sein desquelles la valeur absolue des échanges s'accroît

**Figure 9**
***Dans quelle mesure les exportations provinciales à destination des États transfrontaliers sont-elles plus diversifiées?***

*Diversité des exportations provinciales* : diversité des exportations à destination des États transfrontaliers divisée par la diversité des exportations à destination des autres États, 2003.

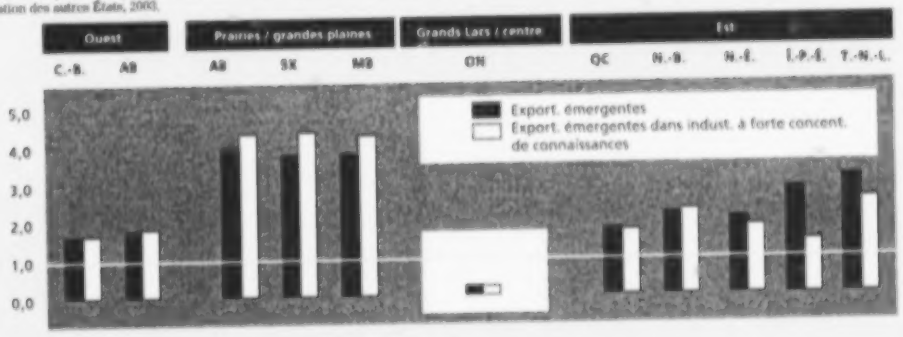


*Degré de diversité des exportations* : indice Ontario = 1,00

| | C.-B. | AB | AB | SK | MB | ON | QC | N.-B. | N.-É. | Î.-P.-É. | T.-N.-L. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| États transfront. | 0,23 | 0,86 | 16,98 | 12,38 | 12,71 | 1,00 | 7,14 | 5,21 | 1,93 | 4,98 | 2,90 |
| Autres États | 1,05 | 1,14 | 0,91 | 0,59 | 0,62 | 1,00 | 0,88 | 0,48 | 0,29 | 0,38 | 0,24 |

La diversité se mesure par le nombre de catégories du SCIAN (codes à quatre chiffres) dans lesquelles la province réalise des exportations, en tenant compte de la taille (PSB) des États auxquels sont destinées ces exportations.

Les exportations émergentes sont celles dont la valeur a au moins triplé entre 1992-1994 et 2001-2003.

Les exportations des industries à forte concentration de connaissances sont les exportations des industries se classant dans le premier tiers des catégories du SCIAN (codes à quatre chiffres) lorsque l'on tient compte de la proportion des travailleurs qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires.

Nota : Les exportations ontariennes à destination des États-Unis sont généralement plus diversifiées, mais celles à destination des États transfrontaliers sont plus spécialisées que celles à destination d'autres États.

Source : Calculs du PRP effectués à l'aide de données de Statistique Canada (données sur toutes les provinces et tous les États, y compris Washington D.C., mais excluant l'Alaska).

ceux impliquant des activités à plus forte concentration de savoir. La figure 9 porte sur les exportations provinciales émergentes qu'on a définies comme les produits qui ont triplé de valeur entre les périodes 1992-1994 et 2001-2003. Il est manifeste qu'un grand nombre de ces exportations provinciales sont destinées à des États transfrontaliers plutôt qu'à d'autres États. De même, elles proviennent en grande partie d'industries à plus forte concentration de savoir[17], qui sont susceptibles d'avoir des retombées positives plus importantes sur les économies provinciales. Par conséquent, les régions transfrontalières jouent un rôle important dans le succès des provinces en augmentant les exportations dans les domaines d'activités à plus forte concentration de savoir. C'est particulièrement le cas dans les Prairies où la gamme des produits exportés s'est accrue.

Il convient de noter que les exportations de l'Ontario vers les États limitrophes sont relativement concentrées dans des industries clés comme les pièces d'automobile, les produits chimiques et l'équipement industriel. D'autre part, l'Ontario a toujours exporté des produits d'une gamme relativement plus vaste d'industries à un nombre plus grand d'États américains que plusieurs autres provinces; l'Ontario vise l'ensemble du marché américain. Ses succès antérieurs à cet égard contribuent aussi à réduire le taux d'exportations émergentes vers des États transfrontaliers quand on la compare à d'autres États apparaissant dans la figure 9.

Il est aussi intéressant de constater le lien entre les activités à plus forte concentration de savoir et les grappes indiquées plus tôt dans la figure 8. Un pourcentage significatif des industries à plus forte concentration de savoir est concentré dans des activités de grappes.

Pour conclure, des preuves économiques démontrent l'existence de régions transfrontalières au sein desquelles la valeur absolue des échanges s'accroit

rapidement en impliquant une plus grande variété d'exportations et dont plusieurs reflètent des activités à plus forte concentration de savoir. Dans le cas des exportations provinciales de ces activités, la dépendance du marché est relativement plus élevée à l'égard des États transfrontaliers qu'envers d'autres États.

Ainsi, malgré le fait que la mondialisation augmente la distance des échanges des provinces et des États (dans l'ensemble de l'Amérique du Nord et dans le monde entier), les régions transfrontalières continueront à jouer selon toutes vraisemblances un rôle crucial dans la croissance et la prospérité économiques futures des collectivités canadiennes et provinciales.

## Culture et valeurs

Une autre dimension clé, quoique plus contestée et imprécise, de l'émergence des régions transfrontalières, est celle de la culture et des valeurs qu'on définit aussi comme incluant les questions socioculturelles de l'identité et de l'idéologie. La pensée contemporaine attribue à la culture et aux valeurs des fonctions clés dans la structure des organisations et dans la prise de décisions économiques (Williamson, 2000; North, 1990). On admet généralement que ces régions ont été créées par la volonté de politiciens, de gens d'affaires et de leaders communautaires, volonté déterminée par des valeurs, des idéologies ou des identités, des faits environnementaux et des déductions fondées sur ces valeurs et ces faits.

### *L'importance des valeurs partagées… et de l'identité*

On pourrait s'attendre tout naturellement que les régions transfrontalières voient le jour plus spontanément dans un contexte où, outre la raison économique, la population partage des valeurs et des croyances similaires et des éléments d'une idéologie commune. Cela nous mène à la question de la perception que les gens ont des frontières officielles qui les séparent de leurs voisins transfrontaliers et comment ils y réagissent. Les exemples sont nombreux de regroupements qui transcendent la frontière et qui unissent des parties de la population du Canada et des États-Unis.

En premier lieu, on peut noter que le discours public et les sondages d'opinion débordent d'exemples de liens positifs entre des régions canadiennes et américaines ou avec les États-Unis dans leur ensemble. Par exemple, Earle (1998) a soutenu « qu'il y un rapprochement étonnant entre Terre-Neuve et les États-Unis ». De même, Gibbins (2002) observe « une plus grande concordance idéologique entre l'Ouest (canadien) et les courants politiques qui existent aux États-Unis ». On peut également mentionner cette observation similaire de Balthazar (2004) au sujet du Québec : « Les États-Unis ont toujours influencé l'imaginaire des Québécois et l'évolution sociopolitique de la province francophone ». Les sondages d'opinion publique indiquent continuellement que certaines régions canadiennes ont des attitudes systématiquement plus positives à l'égard des États-Unis dans leur ensemble ou d'une région américaine en particulier : les Albertains, dans l'ensemble, sont plus susceptibles d'appuyer des politiques sociales conservatrices et une plus grande intégration commerciale avec les États-Unis (EKOS, 2004) tandis que les Québécois partagent des valeurs socioculturelles avec les Californiens plus qu'avec tout autre Américain (Boucher, 2004a).

En deuxième lieu, les politiciens eux-mêmes évoquent souvent des regroupements de régions canadiennes et américaines. En février 2005, dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion de la 105ème conférence de l'American Assembly (et 3ème Forum sur les relations entre le Canada et les États-Unis), le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, déclarait ce qui suit : « Une deuxième voie consiste à prendre appui sur ce que j'appellerais le dynamisme des régions naturelles de notre continent …Les relations économiques en Amérique du Nord sont basées sur des économies régionales qui chevauchent – et voudraient bien ignorer – la frontière » (Charest, 2005). En juillet 2000, à l'occasion de l'ouverture de la 25e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNA/PMEC), à Halifax, John Hamm, premier ministre de la Nouvelle-Écosse et hôte de la conférence, a déclaré « Nous, Néo-Écossais, tenons de tout cœur à nos liens d'amitié et de parenté avec nos voisins de l'Est du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. C'est un élément de notre patrimoine et de notre histoire dont nous sommes fiers ». Sur la Côte Ouest, Cascadia est devenu un mot de ralliement pour plusieurs. Il a même été repris par le *Globe and Mail* dans un article intitulé « Cascadia : là où les Canadiens vivent mieux que nous » (Sullivan, 2004). En somme, il n'est pas surprenant qu'une association de provinces et d'États de la région a écrit « Si nous étions un *pays*… » (PNWER, 2004).

Le même sentiment d'identité commune ou d'appartenance n'est peut-être pas aussi vif dans d'autres régions frontalières mais il existe néanmoins une conscience très nette d'un intérêt commun et d'un point de vue partagé. Par exemple, comme l'a dit le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, à des gouverneurs américains : « Nous vous considérons réellement comme de très solides alliés, plus que bien des parties du Canada et cela est beaucoup plus lourd de sens que peut-être mon gouvernement national ne le

**Figure 10**
***Trois régions transfrontalières dont les valeurs socioculturelles sont les plus comparables***

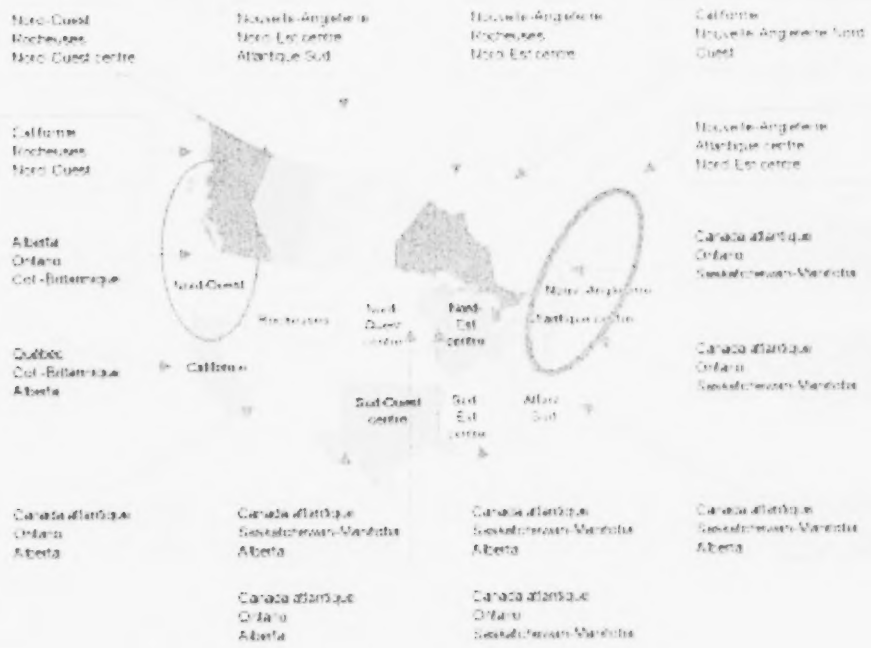

comprend ». (Rifkin, 2005). De même, en 1990, le gouverneur de l'Illinois, James Thompson, a déclaré que « l'Illinois et le Midwest ont à plusieurs égards beaucoup plus de points en commun avec les provinces du centre du Canada qu'avec leurs voisins américains des côtes de la Californie et de New York ».

### *Existe-il une similarité socioculturelle transfrontalière?*

Des enquêtes, comme l'Enquête sur les valeurs mondiales, offrent une base de comparaison entre les régions canadiennes et américaines. Jusqu'ici, les résultats de ces recherches appuient l'hypothèse voulant qu'il existe des similarités sur le plan des valeurs et des croyances entre certaines provinces et certains États limitrophes (p. ex., la Colombie-Britannique et l'État de Washington, l'Ontario et le Michigan).

Pour examiner l'étendue des similarités entre les régions canadiennes et américaines, le PRP a mis au point un indice socioculturel basé sur 32 variables

**Figure 10**
***Trois régions transfrontalières dont les valeurs socioculturelles sont les plus comparables***

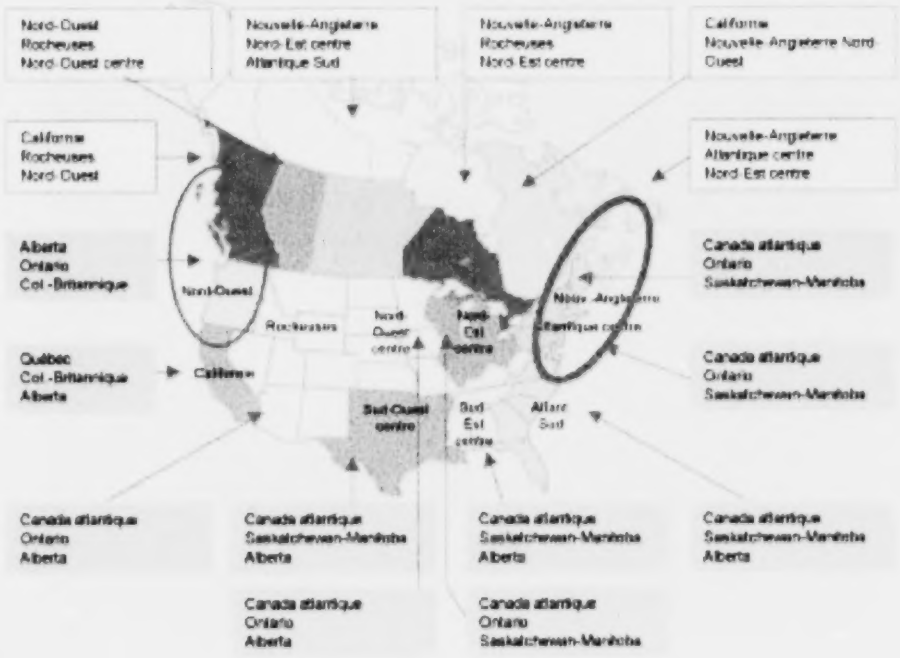


Notes
La région Nord-Ouest est composée de Washington et de l'Oregon.
La région Californie est composée de la Californie.
La région Rocheuses est composée de l'Idaho, du Montana, du Wyoming, du Nevada, de l'Utah, de l'Arizona et du Nouveau-Mexique.
La région Sud-Ouest centre est composée du Texas, de l'Oklahoma, de l'Arkansas et de la Louisiane.
La région Sud-Est centre est composée du Mississippi, de l'Alabama, du Tennessee, du Kentucky, de la Virginie-occidentale et du Sud de l'Ohio.
La région Nord-Est centre est composée du Wisconsin, du Michigan, de l'Illinois, de l'Indiana et du Nord de l'Ohio.
La région Nord-Ouest centre est composée du Dakota du Nord, du Dakota du Sud, du Minnesota, du Nebraska, de l'Iowa, du Kansas et du Missouri.
La région Atlantique Sud est composée de la Floride, de la Géorgie, de la Caroline du Sud, de la Caroline du Nord, de la Virginie, du Maryland et du Delaware.
La région Atlantique centre est composée de la Pennsylvanie, de New York et du New Jersey.
La région Nouvelle-Angleterre est composée du Maine, du New Hampshire, du Vermont, du Massachusetts, du Connecticut et du Rhode Island.

comprend ». (Rifkin, 2005). De même, en 1990, le gouverneur de l'Illinois, James Thompson, a déclaré que « l'Illinois et le Midwest ont à plusieurs égards beaucoup plus de points en commun avec les provinces du centre du Canada qu'avec leurs voisins américains des côtes de la Californie et de New York ».

### *Existe-il une similarité socioculturelle transfrontalière?*

Des enquêtes, comme l'Enquête sur les valeurs mondiales, offrent une base de comparaison entre les régions canadiennes et américaines. Jusqu'ici, les résultats de ces recherches appuient l'hypothèse voulant qu'il existe des similarités sur le plan des valeurs et des croyances entre certaines provinces et certains États limitrophes (p. ex., la Colombie-Britannique et l'État de Washington, l'Ontario et le Michigan).

Pour examiner l'étendue des similarités entre les régions canadiennes et américaines, le PRP a mis au point un indice socioculturel basé sur 32 variables

recueillies pour les années 1990 et 2000 et s'est servi de cet indice pour évaluer le niveau de similarité et de différence entre certaines régions transfrontalières (voir l'annexe 2 et Boucher, 2005). L'étendue des similarités entre les régions canadiennes et américaines est mesurée en classant les trois régions les plus similaires parmi les régions canadiennes et américaines[18]. Ce classement est reproduit à la figure 10.

Même si les différences entre les régions canadiennes et américaines sont généralement faibles[19], l'analyse du PRP suggère que les liens transfrontaliers sur le plan des valeurs socioculturelles sont plus forts dans les régions côtières. Les valeurs socioculturelles des provinces de l'Atlantique sont plus proches de celles de l'Est des États-Unis. D'autre part, les valeurs socioculturelles de l'Alberta et de la Colombie-Britannique sont plus proches de celle de l'Ouest des États-Unis. Certains résultats sont plus complexes : le Québec est relativement proche du Nord-Ouest des É.-U. et de la Californie en plus de la Nouvelle-Angleterre tandis que les valeurs socioculturelles de la Saskatchewan et du Manitoba ne semblent pas être particulièrement proches de celles d'une région américaine quelconque à l'exception peut-être du Nord-Est[20].

Dans l'ensemble, ces conclusions concordent avec celles de diverses autres sources. Par exemple, Garreau (1984) a décrit comment plusieurs provinces et États contigus forment des régions binationales particulières. Nevitte (1996) a aussi constaté que « les Britanno-Colombiens et les habitants de la région du Nord-Ouest du Pacifique ont peut être plus de points en commun qu'ils n'en ont avec d'autres régions, même de leur propre pays ». Le gouvernement de l'Alberta (Alberta, 2004)[21] concluait de la même manière que « des études ont indiqué que les attitudes et les valeurs des Albertains et des habitants de la région du Nord-Ouest du Pacifique ont plus de points en commun qu'ils n'en ont avec d'autres régions, même de leur propre pays ». Grabb et Curtis (2004) ont postulé que les processus historiques et sociologiques ont promu des divisions internes importantes au sein des deux pays – entre le Canada français et le Canada anglais d'un côté de la frontière et entre le Nord et le Sud de l'autre – engendrant ainsi quatre « sociétés » distinctes.

En fait, le Pew Research Center (2003) prétend que « les Américains des États du Nord ont souvent plus de valeurs en commun avec leurs voisins canadiens qu'avec leurs cousins des États du Sud ». Il conclut aussi que le fossé entre les Américains et les Canadiens est plus de nature régionale que nationale, ce qui rejoint plus ou moins la remarque de Rifkin (2005) sur les « États bleus » et les provinces canadiennes. À son avis, les « États bleus » qui sont pour la plupart situés au nord et sur le littoral, ressemblent à certaines provinces canadiennes à plusieurs égards sur le plan des valeurs et des croyances.

### *Communautés idéologiques transfrontalières*

Conformément à ce qui a été dit précédemment en ce qui concerne les valeurs socioculturelles et dans le même ordre d'idées, on constate que les communautés idéologiques sont plus susceptibles d'être transfrontalières et orientées selon l'axe nord-sud. Une revue des travaux publiés sur cette question suggère l'existence de trois types de communautés idéologiques.

- La partie occidentale du continent compte plus de *partisans du libre-marché*, qui sont moins favorables à l'intervention de l'État. Parfois décrite comme la mentalité du pionnier résultant peut-être d'un plus grand éloignement du gouvernement central (et des préoccupations centrales de ce gouvernement), les valeurs socioculturelles de cette mentalité se manifestent par la plus grande confiance qu'elle accorde à la dynamique du marché, particulièrement en ce qui a trait aux questions économiques. Toutefois, ces valeurs se traduisent aussi par un mouvement coopératif et social qui est relativement plus fort dans les Prairies canadiennes et qui implique une plus grande volonté de travailler ensemble au bien commun, même en dehors du gouvernement. D'autre part, il existe un « modèle québécois » reposant sur une plus grande dépendance à l'égard du gouvernement dans les champs économiques et sociaux[22].
- Les *promoteurs de statut* sont ceux qui souhaitent que leur région soit mieux reconnue au sein de leur propre pays et dans le monde. Ils sont aussi été appelés des « dévolutionistes » (Clarke, 2000) ou nationalistes (Lecours, 2002) dans la littérature paradiplomatique bien que « promoteurs de statut » implique des objectifs plus sociaux et culturels. Selon cette terminologie, les *indépendantistes* québécois sont des promoteurs de statut au même titre, mais à un niveau moins extrême, qu'un certain nombre de personnes à l'est et surtout à l'ouest du continent bien que la recherche de statut puisse impliquer une plus grande participation active et des contributions non pécuniaires aux débats nationaux.
- Les *environnementalistes* sont présent d'un bout à l'autre du continent. Toutefois, nulle part ailleurs que dans l'Ouest l'écologie occupe une aussi grande place dans l'idéologie régionale. Seul le *Northwest Environment Watch* publie un tableau indicateur pour évaluer le bien-être dans sa région.

### *Autres éléments de preuve connexes*

D'autres éléments de preuve dispersés mais multidisciplinaires dans le domaine de la culture et des valeurs soutiennent l'idée de l'émergence croissante de régions transfrontalières.

- Des études de cas qualitatives menées le long de la frontière suggèrent que plusieurs villes frontalières « ont le sentiment d'avoir plus de points en commun avec leurs voisins de l'autre côté de la frontière qu'avec leur capitale nationale respective ». (Papademetriou et Meyers, 2001)
- Les modèles régionaux et des États/provinces d'utilisation des politiques « dépendent évidemment de la nature précise de la politique de développement économique considérée » (Reese et Rosenfeld, 2000).
- Une recherche sur des étudiants de Windsor et de Détroit révèle qu'ils partagent un système de valeurs personnelles très similaire et, puisqu'ils vivent dans le même milieu culturel et sous l'influence des même médias, ils sont soumis à un fort processus d'acculturation (Surlin et Berlin, 1991).
- Une étude linguistique indique que malgré l'absence de preuve d'une américanisation de l'anglais parlé le long de la frontière canado-américaine, il y a de forts indices d'une convergence régionale sur le plan linguistique des deux côtés de la frontière (Chambers, 2002).

En conclusion, des données de nature socioculturelle démontrent clairement qu'il existe une relation spéciale entre des zones voisines du Canada et des États-Unis. Les régions du littoral nord-ouest et du littoral nord-est se caractérisent particulièrement par des valeurs communes, une communauté idéologique et même une identitié commune. Les zones transfrontalières de la région des Grands Lacs et du Centre partagent un ensemble de valeurs socioculturelles et une communauté idéologique mais n'ont pas véritablement d'identité commune. Les Prairies/Grandes Plaines ont des similarités transfrontalières importantes mais généralement moins fortes sur le plan des valeurs socioculturelles.

Bien qu'il s'agisse d'indicateurs imparfaits, les données et les commentaires qui précèdent témoignent d'une attitude positive à l'égard d'une collaboration avec les États-Unis et, compte tenu de la nature régionale des sources canadiennes, on peut présumer que cela implique une base favorable pour l'émergence de relations transfrontalières régionales plus fortes.

## Organisations transfrontalières

L'ALE et l'ALENA conclus par le Canada et les É.-U. ont joué un rôle important dans la création et le développement d'organisations transfrontalières en définissant de nouvelles règles tout en réduisant au minimum les institutions communes.

**Bien qu'elles aident à combler un vide, les organisations transfrontalières se concentrent souvent sur des questions de nature plus régionale dont l'impact peut être insuffisant pour attirer les ressources nécessaires des gouvernements centraux. Par conséquent, elles ont un rôle important à jouer pour faciliter la gestion des aspects régionaux de l'intégration nord-américaine.**

### *Les différents types d'organisations transfrontalières*

Il existe plusieurs types d'organisations transfrontalières dont la composition et les objectifs sont différents. Par exemple, certaines n'impliquent que deux partenaires comme un protocole d'entente entre une province et un État, tandis que d'autres en regroupent plusieurs. Certaines organisations n'ont que des membres du secteur privé (comme des gens d'affaires ou des organisations non gouvernementales ou ONG) tandis que d'autres comptent des représentants du secteur public (comme des provinces et des États et, plus rarement, des municipalités) ou rassemblent des représentants du secteur privé et du secteur public. De même, certaines ont des mandats limités tandis que d'autres poursuivent des buts multiples. La figure 1 fournit un résumé des principaux sujets traités par certaines organisations transfrontalières typiques.

Voici une description des quatre principaux types d'organisations transfrontalières :

- organisations intergouvernementales à buts multiples;
- organisations intergouvernementales à but unique;
- organisations fortement axées sur les villes;
- organisations fortement axées sur la société civile.

#### Organisations intergouvernementales à buts multiples

Les organisations intergouvernementales impliquent des associations ou des ententes entre des provinces et des États et parfois d'autres ordres de gouvernement. La plupart des organisations intergouvernementales sont passablement récentes et ont vu le jour après l'entrée en vigueur de l'ALENA. Il s'agit souvent d'une province qui intègre une organisation américaine déjà existante. Certaines regroupent des parlementaires tandis que d'autres regroupent des gouverneurs et des premiers ministres. Citons, à titre d'exemple, le Council of State Governments (CSG),

**Figure 11**
***Principaux domaines d'activité de certains organismes transfrontaliers***

| | Organismes multilatéraux | | Protocoles d'entente | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | PNWER | NEG-ECP | Québec-New York | Ontario-New York | Ontario-Michigan | MABAC |
| Agriculture | • | • | | | | • |
| Frontière | • | • | • | • | • | |
| Énergie | • | • | | | | |
| Environnement | • | • | (1) | | • | • |
| Foresterie | • | • | | | | • |
| Pêches | | • | | | | |
| Culture | | | | • | | |
| Santé | • | | | • | | |
| Autochtones | | | | • | | |
| Haute technol. | • | • | • | • | | |
| Infrastructure | • | • | • | • | | |
| Sécurité maritime | • | | | | | |
| Développement durable | • | • | | • | | |
| Tourisme | • | • | • | • | • | • |
| Dév. comm. et économique | • | • | • | • | • | |
| Transports | • | • | • | | • | • |
| Main-d'œuvre | • | • | | • | | |
| Éducation | | | • | • | | • |
| Sécurité intérieure | • | • | | | • | |
| Mécanismes de règlement des différends | • | • | | | | • |

Notes :
PNWER : Pacific NorthWest Economic Region
NEG-ECP : New England Governors/Eastern Canadian Premiers
MABAC : Montana-Alberta Bilateral Advisory Council

1. Le Québec a conclu un PE avec New York et le Vermont pour la gestion du lac Champlain.

qui a vu le jour en 1933. Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Québec (depuis 1990) sont membres de l'Eastern Regional Conference (CSG-ERC). L'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan sont des membres associés du CSG-Midwest tandis que l'Alberta et la Colombie-Britannique sont des membres associés du CSG-West. De plus, le Québec (depuis 1995) et l'Ontario sont des membres internationaux du CSG national.

La National Conference of State Legislatures a été fondée en 1975 pour favoriser la communication entre les législatures des États et pour assurer une voix forte et cohérente à Washington. Elle traite d'une vaste gamme de sujets intéressant les États. L'Assemblée nationale du Québec en est un membre associé depuis avril 2000. Elle compte aussi des associations régionales comme la Midwestern Legislative Conference dont sont membres l'Ontario et la Saskatchewan.

Les associations de gouverneurs ont accueilli les provinces dans leurs rangs. La nature de la participation provinciale varie selon l'association. Le Council of Great Lakes Governors a été créé en 1983. L'Ontario et le Québec en sont des membres associés depuis 2001. Dans l'Ouest, les premiers ministres de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan et les gouverneurs de la Western Governors' Association se réunissent chaque année. Ces deux associations de gouverneurs se préoccupent surtout des questions environnementales et, dans le cas de la Western Governors' Association, des questions énergétiques. Bien qu'elles constituent des groupes de pression importants, ces associations offrent surtout aux chefs politiques une occasion de se rencontrer et de discuter de sujets importants. Toutefois, elles ne disposent pas des structures ou des ressources de soutien des deux organisations

gouvernementales de provinces et d'États qui existent de chaque côté du continent et n'en ont pas non plus la portée.

La Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (Conférence des GNA/PMEC) existe depuis 1973. Elle regroupe les premiers ministres des quatre provinces de l'Atlantique et du Québec et les gouverneurs du Connecticut, du Maine, du Massachusetts, du New Hampshire, du Rhode Island et du Vermont. Son objectif principal est économique et plus particulièrement le développement des liens économiques entre les participants. Elle traite aussi de questions reliées à l'énergie, à l'agriculture, aux transports, au tourisme et à l'environnement. Les participants se réunissent une fois l'an, tour à tour au Canada et aux États-Unis. Depuis 2000, la conférence a intégré la participation de représentants du secteur privé à ses réunions annuelles et mis sur pied un certain nombre de comités pour travailler sur des sujets précis comme l'énergie et la biotechnologie.

La Pacific NorthWest Economic Region (PNWER) est une association reposant sur un partenariat public/privé et impliquant, du côté canadien, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon et, du côté des États-Unis, l'Alaska, l'Idaho, le Montana, l'Oregon et l'État de Washington. Elle a été créée en 1991 pour accroître le bien-être économique et la qualité de vie de tous les citoyens de la région et pour promouvoir une plus grande collaboration régionale visant, en autre, à augmenter l'influence de la région à Ottawa et à Washington. Elle a mis sur pied dix-sept groupes de travail traitant de questions reliées à des secteurs comme l'agriculture, l'énergie, l'environnement et la haute technologie. Elle compte aussi un conseil du secteur privé formé de gens d'affaires.

La Conférence des GNA/PMEC et la PNWER sont des organisations plus structurées et plus ambitieuses que les organisations intergouvernementales à buts multiples précédemment mentionnées. Elles sont particulièrement intéressantes en raison de leur association avec le secteur privé qui inclut, dans le cas de la PNWER, la « société civile ». Ce sont des organisations transfrontalières prééminentes dans leur zone géographique respective.

La plupart des provinces ont conclu des ententes bilatérales avec des États voisins ou non. Ces ententes bilatérales prennent souvent la forme d'un protocole d'entente. Par exemple, l'Alberta a signé le Montana-Alberta Bilateral Advisory Council (MABAC) et un protocole d'entente avec l'Idaho (ces deux États sont aussi membres de la PNWER). De même l'Ontario a conclu des protocoles d'entente particuliers avec l'État de New York et le Michigan, qui font partie tous deux du Council of Great Lakes Governors. Il n'y a pas d'organisation intergouvernementale transfrontalière forte dans la région des Prairies-Grandes Plaines mais le Manitoba a conclu un protocole d'entente avec le Minnesota. Le cas du Québec est particulier. La province est membre de la Conférence des GNA/PMEC et du Council of Great Lakes Governors et elle a conclu des protocoles d'entente particuliers avec le Vermont (membre lui aussi de Conférence des GNA/PMEC) et l'État de New York (un membre du Council of Great Lakes Governors).

### Organisations intergouvernementales à but unique

Les organisations intergouvernementales à but particulier sont nombreuses et couvrent une vaste gamme de domaines. Pour des fins d'illustration, nous nous concentrerons sur deux questions transfrontalières clés : l'environnement et les infrastructures.

La coopération transfrontalière en matière d'environnement prend plusieurs formes. Certaines organisations à vocation générale ont mis sur pied des comités ou des groupes de travail pour traiter des questions d'environnement et il existe une multitude d'ententes particulières entre les provinces et les États (Abgrall, 2004b) comportant des organisations structurées. Parmi des exemples clés, mentionnons le Gulf of Maine Council on the Marine Environment, la Commission des Grands Lacs, la Commission des pêches des Grands Lacs, la Red River Basin Commission et le British Columbia/Washington Environmental Cooperation Council. D'autres exemples dignes de mention sont la St. Croix International Waterway Commission réunissant le Nouveau-Brunswick et le Maine, le protocole d'entente entre le Québec, le Vermont et l'État de New York pour la protection du lac Champlain, l'International Souris River Board qui compte des représentants du Manitoba, de la Saskatchewan, du Dakota du Nord et des deux gouvernements fédéraux et l'Okanagan River Basin entre la Colombie-Britannique et l'État de Washington (Harris, 2001). Les organisations environnementales n'interagissent pas nécessairement beaucoup avec d'autres organisations de leur zone géographique. Toutefois, le simple fait qu'elles existent renforce le message à l'endroit d'autres groupes voulant qu'une coopération transfrontalière soit possible.

L'augmentation des préoccupations en matière de commerce bilatéral et de sécurité a suscité une coopération en matière d'infrastructures à divers points de passage frontalier entre le Canada et les États-Unis. Mentionnons, à titre d'exemples, les postes de Calais/St. Stephen entre le Nouveau Brunswick et le Maine, le centre d'excellence

frontalier de Champlain/Lacolle entre le Québec et l'État de New York et les postes de Coutts/Sweet Grass entre l'Alberta et le Montana. Aucune coopération n'est toutefois aussi complexe et élaborée que le Projet de mobilité internationale et de couloir commercial (IMTC) entre la Colombie-Britannique et l'État de Washington qui a été mis sur pied en 1997 pour améliorer la mobilité du Cascade Gateway (les quatre postes frontaliers entre l'ouest de l'État de Washington et la Colombie-Britannique). L'IMTC comprend des représentants des organismes de transport et d'inspection (y compris des représentants fédéraux et ministériels des deux côtés de la frontière), des municipalités, des ONG et du secteur privé.

Tant le cas de l'environnement que celui des infrastructures démontrent que le principal moteur de la coopération transfrontalière est le bien public. Dans le cas de l'environnement, la frontière agit comme un obstacle dans la mise en œuvre de la gestion des écosystèmes. Dans le cas des infrastructures, c'est la gestion en soi de la frontière physique qui constitue le bien public.

### Villes et organisations transfrontalières

Les villes et leurs acteurs urbains, comme les organismes de développement régional économique et les chambres de commerce, sont de plus en plus concernés par des sujets qui transcendent la frontière canado-américaine (Soldatos, 2003). Ces sujets incluent les finances publiques, le transfert des responsabilités, la métropolisation de l'économie et un multiculturalisme croissant. Le nombre d'organisations transfrontalières impliquant des villes est très limité[23].

Dans la région des Grands Lacs, il y a l'Association internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent et une organisation parallèle appelée Great Lakes Cities Initiative. Dans l'Ouest, il y a le Cascadia Mayors Council, une coalition régionale de maires de la Colombie-Britannique, de l'État de Washington et de l'Oregon. Il y a quelques autres exemples de coopération transfrontalière, mais il s'agit essentiellement d'ententes bilatérales comme celles entre Buffalo et Niagara, Toronto et Chicago, Toronto et Indianapolis, Québec et Albany ainsi que Vancouver et Seattle (sur des questions de sécurité). Il existe aussi une coopération transfrontalière, quoique plus informelle, entre des villes plus petites comme Edmundston, au Nouveau-Brunswick et Madawaska, au Maine ainsi qu'entre Lethbridge, en Alberta et Grand Falls, au Montana.

### Organisations de la société civile

Les membres de ces organisations transfrontalières représentent principalement des organisations économiques, des organisations du milieu des affaires, des organisations environnementales[24], et des groupes de réflexion.

Atlantica – the International Northeast Economic Region est une organisation économique et d'affaires qui a été officiellement lancée en septembre 2004. Elle comprend des représentants des provinces de l'Atlantique et de la Nouvelle-Angleterre et l'un de ses buts consiste à promouvoir une frontière perméable et la région économique du Nord-Est. Elle a le soutien de plusieurs organisations au Canada comme les Chambres de commerce des provinces de l'Atlantique ainsi qu'un solide appui de l'Atlantic Institute for Market Studies d'Halifax.

Parmi d'autres exemples d'organisations économiques et du milieu des affaires, mentionnons :

- le New England-Canada Business Council et le Forum transfrontalier Québec-Nouvelle Angleterre, créé en octobre 2004 pour contribuer à l'intégration transfrontalière économique et culturelle;
- l'initiative Québec-New York sur les corridors commerciaux dont l'objectif est le développement du potentiel d'une région économique commune dans des domaines comme les infrastructures, l'environnement, l'éducation, la recherche et le développement industriel (Juneau, 2004);
- le Council of Great Lakes Industries, qui compte parmi ses membres de grandes entreprises canadiennes et américaines et qui, dans les faits, met au défi les gouvernements d'assurer un leadership plus fort pour des enjeux communs dans la région des Grands Lacs[25];
- Le Pacific Corridor Enterprise Council, créé en 1989 et qui comprend des représentants du milieu des affaires de la Colombie-Britannique et de l'État de Washington;
- Le Pacific Northwest Economic Development Council, dont la création remonte à 1959 et dont les membres proviennent du milieu des affaires, des services publics, des autorités portuaires et des gouvernements des États et provinces faisant partie du PNWER en plus d'Hawaii.

Une des organisations environnementales les plus anciennes est la Fédération du saumon Atlantique. Créé en 1948, elle promeut la conservation du saumon de l'Atlantique. Ses membres proviennent des cinq provinces de l'Est du Canada et des États de la Nouvelle-Angleterre, et elle compte plus de 140 membres associés. Le Gulf of Maine Council regoupe aussi plus de 600 ONG oeuvrant à la protection de l'écosystème du golfe du Maine. En règle générale, ces organisations associées ne sont pas transfrontalières mais leur nombre témoigne de la capacité de la

Fédération et du Council à mobiliser des ressources dans le domaine de l'environnement.

Dans la région des Grands Lacs, le Great Lakes Environmental Directory est digne de mention. Il s'agit d'un projet de deux groupes environnementaux, l'Environmental Association for Great Lakes Education et le Great Lakes Aquatic Habitat Network and Fund.

Toutefois, c'est dans l'Ouest que se trouvent les organisations de protection de l'environnement les plus militantes. La *Northwest Environment Watch* publie le Cascadia Scorecard et « promeut une économie et un mode de vie respectant l'environnement dans le Nord-Ouest du Pacifique, une biorégion qui comprend l'État de Washington, l'Idaho, la Colombie-Britannique et les zones limitrophes de l'Alaska, du Montana et de la Californie. » Il en existe plusieurs autres comme People for Puget Sound, the Kettle Range Conservation Group, ou diverses fondations finançant des projets environnementaux.

En général, les groupes de réflexion ne portent pas exclusivement sur la coopération transfrontalière bien que pour certains ce type de coopération constitue une partie importante de leur programme. C'est le cas du Discovery Institute de Seattle, à l'origine du Cascadia Project, un projet de transport regroupant l'État de Washington, la Colombie-Britannique et l'Oregon et du Cascadia Institute qui est l'instigateur du concept de la biorégion de Cascadia. Dans l'Est, l'Atlantic Institute for Market Studies plaide vigoureusement la cause de la coopération transfrontalière entre l'Est du Canada et la Nouvelle-Angleterre. Northern Great Plains Inc. est une organisation sans but lucratif qui effectue des recherches sur la viabilité économique à long terme d'une région regroupant les États de l'Iowa, du Minnesota, du Nebraska, du Dakota du Nord et du Dakota du Sud et les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan.

### *Caractéristiques communes des nouvelles organisations transfrontalières*

Il est important de préciser que de nouvelles organisations transfrontalières voient sans cesse le jour sous l'impulsion, pour la plupart, d'initiatives privées[26]. Parallèlement, des organisations transfrontalières établies élargissent la portée de leur mandat et accroissent leurs effectifs. Il est difficile de prévoir la forme définitive que prendra ce phénomène. D'autre part, il est intéressant de constater qu'un certain nombre de caractéristiques communes ont présidé à l'émergence de ces organisations régionales transfrontalières.

- Des intérêts économiques communs semblent constituer une condition nécessaire à la création d'organisations transfrontalières mais néanmoins insuffisante à elle seule.
- Les organisations transfrontalières ont tendance à regrouper des provinces et des États qui ont déjà de solides relations d'échange[27].
- La vaste majorité des activités entreprises par des organisations transfrontalières sont dans des domaines relevant de la compétence exclusive ou partagée des provinces/États.
- Bon nombre de ces organisations transfrontalières comptent des représentants des gouvernements fédéraux; dans la vaste majorité des cas, il y a une collaboration active entre l'organisation transfrontalière et les gouvernements fédéraux.
- De plus, leurs activités ont tendance à étendre la portée et à amplifier les effets de l'ALENA en favorisant les contacts et en facilitant les interactions et les échanges commerciaux. Ainsi, il y a peu de conflit entre les objectifs des organisations transfrontalières régionales, ceux des gouvernements nationaux qui ont signé l'ALE et l'ALENA et même ceux des divers autres ordres de gouvernement qui ont intérêt en tant que partenaires potentiels à promouvoir les avantages découlant d'une plus grande intégration.

# PARTIE 3 : L'ÉMERGENCE DES RÉGIONS TRANSFRONTALIÈRES

## Principales conclusions

En se basant sur les liens économiques, socioculturels et organisationnels entre les provinces et les États qui viennent d'être examinés, que peut-on dire sur l'étendue et la nature des régions transfrontalières au Canada?

Ce qui est le plus évident dans la figure 12, c'est que l'importance, la portée et la nature des relations régionales transfrontalières varient considérablement d'un bout à l'autre du Canada.

- Dans l'ensemble, « la solidité et l'intensité » de ces liens semblent supérieures dans l'Ouest où les liens organisationnels sont les plus développés, les relations économiques transfrontalières les plus importantes et les valeurs socioculturelles les plus similaires.
- Dans la région des Prairies et des Grandes Plaines, les liens organisationnels transfrontaliers sont peut-être les plus faibles, mais les liens économiques et les dépendances entre les partenaires transfrontaliers sur le plan des échanges sont relativement forts comparativement à ceux existant entre les autres provinces et leurs partenaires transfrontaliers.
- L'Ontario a des liens importants avec les États voisins de la région des Grands Lacs et du Centre, tant au plan de la dimension économique que socioculturelle et organisationnelle. Il en est de même pour le Québec en ce qui a trait aux liens économiques et organisationnels.
- Les provinces de l'Atlantique entretiennent des liens organisationnels très actifs et des liens économiques et socioculturels passablement importants avec leurs partenaires transfrontaliers.

**Figure 12**
***Nature et ampleur des liens transfrontaliers, certains indicateurs***

| | Ouest | | Prairies / grandes plaines | | | Grands Lacs centre | Est | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | Québec | Canada Atlantique | | | |
| | C.-B. | AB | AB | SK | MB | ON | QC | N.-B. | N.-É. | Î.-P.-É. | T.-N.-L. |
| **Économie** | | | | | | | | | | | |
| Valeur des échanges | ● | ○ | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| Croissance des échanges | ◐ | ○ | ● | ● | ● | ● | ◐ | ◐ | ◐ | ● | ● |
| Ampleur des échanges | ◐ | ◐ | ● | ● | ● | ○ | ◐ | ◐ | ◐ | ◐ | ● |
| Dépendance commerciale | ● | ◐ | ◐ | ● | ◐ | ◐ | ◐ | ● | ○ | ○ | ○ |
| **Culture et valeurs** | | | | | | | | | | | |
| Valeurs socioculturelles | ◐ | ● | ○ | ◐ | ◐ | ◐ | ○ | ● | ● | ● | ● |
| **Organismes** | | | | | | | | | | | |
| Intergouvernementaux | ● | ● | ◐ | ○ | ◐ | ● | ● | ● | ● | ◐ | ◐ |
| *À but unique* | ● | ● | ◐ | ○ | ◐ | ◐ | ● | ● | ● | ● | ◐ |
| *Généraux* | ● | ● | ○ | ○ | ○ | ● | ◐ | ○ | ○ | ○ | ○ |
| Civils | ● | ● | ○ | ○ | ○ | ● | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ |
| Villes | | | | | | | | | | | |

**Force des liens**
- ● Relativement solides
- ◐ Substantiels
- ○ Faibles

Mesures économiques s'appuyant sur le classement des provinces et des États

- ● États transfrontaliers se classent parmi trois principaux (et le reste parmi les dix principaux), tous les États transfrontaliers se classent parmi les cinq principaux
- ◐ La majorité des États transfrontaliers se classent parmi les 10 principaux

Similarité socioculturelle évaluée en tenant compte de l'écart entre les valeurs socioculturelles (Boucher, 2005)

- ● Écart d'au plus 5 points de pourcentage
- ◐ Écart s'établissant entre 5 ou 7 points de pourcentage

Présence d'organismes évaluée en tenant compte d'importants organismes transfrontaliers entre les provinces et les États qui partagent leur frontière (Abgrall, 2005)

États transfrontaliers - Ouest : Alaska, Washington, Idaho, Oregon et Montana; Prairies/grandes plaines : Montana, Wyoming, Dakota du Nord, Dakota du Sud et Minnesota; Grands Lacs/centre : Michigan, Indiana et Ohio; Est (Québec) : Vermont, Maine, New Hampshire et New York; Est (Atlantica) : Maine, New Hampshire, Massachusetts, Rhode Island et Connecticut.

# PARTIE 3 : L'ÉMERGENCE DES RÉGIONS TRANSFRONTALIÈRES

## Principales conclusions

En se basant sur les liens économiques, socioculturels et organisationnels entre les provinces et les États qui viennent d'être examinés, que peut-on dire sur l'étendue et la nature des régions transfrontalières au Canada?

Ce qui est le plus évident dans la figure 12, c'est que l'importance, la portée et la nature des relations régionales transfrontalières varient considérablement d'un bout à l'autre du Canada.

- Dans l'ensemble, « la solidité et l'intensité » de ces liens semblent supérieures dans l'Ouest où les liens organisationnels sont les plus développés, les relations économiques transfrontalières les plus importantes et les valeurs socioculturelles les plus similaires.
- Dans la région des Prairies et des Grandes Plaines, les liens organisationnels transfrontaliers sont peut-être les plus faibles, mais les liens économiques et les dépendances entre les partenaires transfrontaliers sur le plan des échanges sont relativement forts comparativement à ceux existant entre les autres provinces et leurs partenaires transfrontaliers.
- L'Ontario a des liens importants avec les États voisins de la région des Grands Lacs et du Centre, tant au plan de la dimension économique que socioculturelle et organisationnelle. Il en est de même pour le Québec en ce qui a trait aux liens économiques et organisationnels.
- Les provinces de l'Atlantique entretiennent des liens organisationnels très actifs et des liens économiques et socioculturels passablement importants avec leurs partenaires transfrontaliers.

**Figure 12**
***Nature et ampleur des liens transfrontaliers, certains indicateurs***

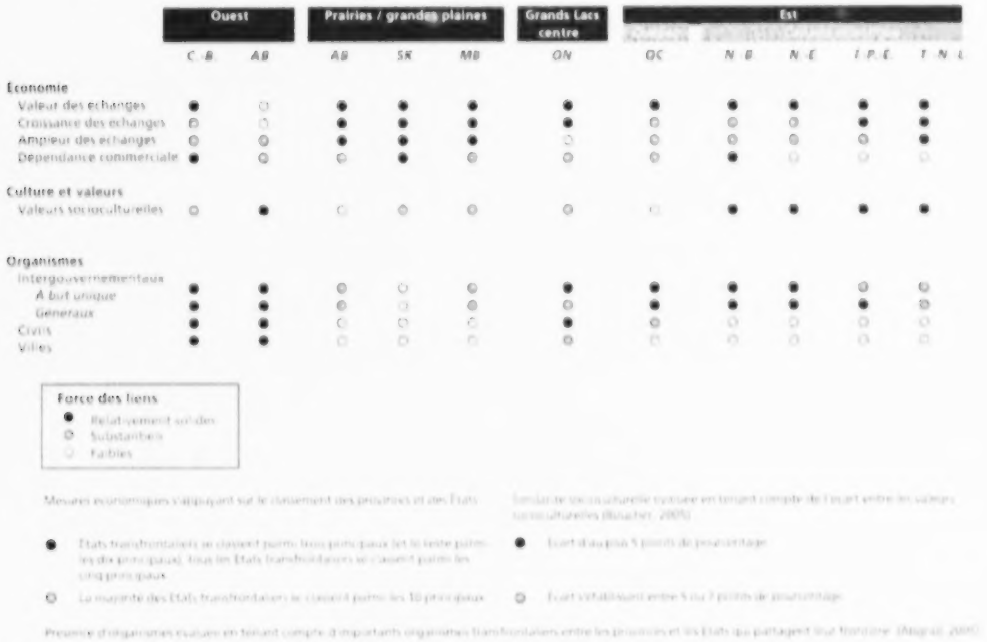


Mesures économiques s'appliquant sur le classement des provinces et des États

- États transfrontaliers se classant parmi les cinq premiers pour les échanges (et le reste parmi les dix premiers). Tous les États transfrontaliers se classent parmi les cinq premiers.
- La majorité des États transfrontaliers se classent parmi les 10 premiers.

Similarité socioculturelle estimée en tenant compte de l'écart entre les valeurs socioculturelles (Boucher, 2005)

- Écart d'au plus 5 points de pourcentage
- Écart d'environ entre 5 et 7 points de pourcentage

Présence d'organismes évalués en tenant compte d'importants organismes transfrontaliers entre les provinces et les États qui partagent une frontière (Blatter, 2005)

États transfrontaliers : Ouest : Alaska, Washington, Idaho, Oregon et Montana. Prairies grandes plaines : Montana, Wyoming, Dakota du Nord, Dakota du Sud et Minnesota. Grands Lacs centre : Michigan, Indiana et Ohio. Est (Québec) : Vermont, Maine, New Hampshire et New York. Est (Atlantique) : Maine, New Hampshire, Massachusetts, Rhode Island et Connecticut.

**Bien que les relations régionales transfrontalières puissent prendre diverses formes selon la province, nul doute qu'elles sont enracinées dans le tissu des relations canado-américaines au niveau provincial. Bien que l'identité ou la conscience régionale ne soit pas toujours apparente ou même facilement mesurable, une masse *significative* de relations transfrontalières existent dans toutes les régions frontalières du Canada.**

Cela se reflète positivement sur l'existence et la présence émergente de régions transfrontalières (p. ex. des groupements de provinces et d'États comportant une masse de relations transfrontalières suffisante pour justifier leur examen dans un contexte régional).

Si l'on considère qu'une masse critique est un concept déterminant qui suppose l'existence de liens suffisants dans chacune des dimensions (économique, socioculturelle et organisationnelle), alors le terme « région transfrontalière » correspond peut-être plus à l'Ouest et peut-être à l'Est (Atlantica) et à la région des Grands Lacs et du Centre.

Mais étant donné que les relations transfrontalières semblent constituer désormais un aspect clé indissociable des relations canado-américaines impliquant toutes les parties du Canada, il est encore utile de reconnaître qu'elles sont importantes dans chacune des régions. Par conséquent, il est important de les examiner dans un cadre régional pour déterminer leur présence, ou non, à un niveau significatif, dans les *trois* dimensions.

## Régions individuelles

Cette section passe en revue les grandes régions canadiennes en soulignant l'étendue et la nature particulière des relations régionales transfrontalières significatives dans chacune.

### *L'Ouest*

**Au dire de tous, c'est dans l'Ouest – qui comprend la Colombie-britannique, l'Alberta, l'État de Washington, l'Idaho, l'Oregon, le Montana et, dans certains cas, le Yukon ainsi que l'Alaska – que les relations régionales transfrontalières semblent les plus profondes et diversifiées. Une région transfrontalière s'est formée sous l'influence de ces liens économiques, socioculturels et organisationnels.**

Dans l'Ouest, les liens transfrontaliers ont une forte connotation économique et se caractérisent par des activités importantes comme l'agriculture, le tourisme, la foresterie et l'énergie. Le fort flux des échanges entre les provinces et les États confirme cette interdépendance économique. Bien que les économies de l'État de Washington et de la Colombie-Britannique soient souvent en concurrence, cela n'a pas empêché une certaine forme de collaboration, même dans ce secteur (Artibise, 1995).

En termes de culture et de valeurs, malgré certaines nuances sous régionales, les États et provinces de l'Ouest semblent partager une certaine philosophie (Gibbins, 2002). Ils sont un peu plus en faveur de libre-marché, comptent de forts mouvements écologistes et ont le sentiment d'être éloignés de leur capitale nationale respective (Alm et Taylor, 2003). Les enquêtes sur les valeurs de la population de l'Ouest suggèrent que les Albertains et, dans une moindre mesure, les Britanno-Colombiens et les habitants du Nord-Ouest du Pacifique ont plus de points en commun qu'avec les habitants de toute autre région de leur pays. Ils partagent plus particulièrement une vaste gamme de valeurs depuis les priorités néolibérales jusqu'à une permissivité morale (Boucher, 2004a).

En ce qui a trait aux organisations transfrontalières, il existe un réseau dense de telles organisations[29] comme l'indique bien la figure 13. Le Pacific Northwest Economic Region (PNWER) est l'organisation la plus importante et la plus sophistiquée. Elle joue le rôle d'un forum et d'un catalyseur et comporte une représentation active des gouvernements des provinces et des États. On compte aussi une quantité d'organisations binationales comme la Western Governors Association, le Pacific Corridor Enterprise Council et le Pacific Northwest Development Economic Council. Du côté de l'environnement, il y a le *Northwest Environment Watch*. L'International Mobility and Trade Corridor (IMAC) est l'une des nombreuses organisations œuvrant dans le domaine des transports. Le Discovery Institute est un autre groupe de réflexion privé de Seattle qui fait la promotion du Cascadia Project pour développer un réseau de transport équilibré, continu et étendu entre l'État de Washington, l'Oregon et la Colombie-Britannique.

L'Ouest se distingue aussi par le niveau relativement élevé de coopération qui existe au sein de ces organisations transfrontalières régionales, groupes de réflexion locaux (think-tanks) et universités et entre eux. Enfin, l'Ouest dispose du concept emblématique et souvent évoqué de Cascadia. Nulle part ailleurs au Canada existe un tel concept symbolique et, selon les termes d'un observateur, « un état d'esprit pointant vers une identité régionale » (Henkel, 1993).

**Figure 13**
***Participation des provinces et des États aux activités de divers organismes établis dans l'Ouest***

| | Western Governors | PNWER | PACE | PNEDC | PS-BC Task Force | Cascadia Institute | Discovery Institute | IMTC | Northwest Environment |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Alaska | • | • | • | • | • | •[1] | | | •[1] |
| Samoa amér. | • | | | | | | | | |
| Arizona | • | | | | | | | | |
| Californie | • | | | | • | • | | | •[1] |
| Colorado | • | | | | | | | | |
| Guam | • | | | | | | | | |
| Hawaï | • | | | • | • | | | | |
| Idaho | • | • | | • | | • | | | • |
| Kansas | • | | | | | | | | |
| Montana | • | • | | • | | | | | •[1] |
| Nebraska | • | | | | | | | | |
| Nevada | • | | | | | | | | |
| Nouv.-Mex. | • | | | | | | | | |
| Dakota Nord | • | | | | | | | | |
| Nord de Maria Island ! | • | | | | | | | | |
| Orégon | • | • | • | • | • | • | • | | • |
| Dakota Sud | • | | | | | | | | |
| Texas | • | | | | | | | | |
| Utah | • | | | | | | | | |
| Washington | • | • | • | • | • | • | • | • | • |
| Wyoming | • | | | | | • | | | |
| | | | | | | | | | |
| Alberta | • | • | | • | | • | | | |
| Colombie-Britannique | • | • | • | • | • | • | • | • | • |
| Manitoba | • | | | | | | | | |
| Saskatchewan | • | | | | | | | | |
| Yukon | ? | • | | • | | • | | | |
| T.N.-O. | | | | • | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| Gouv. canadien | | | | | | | | • | |
| Gouv. américain | | | | | | | | • | |

Notes :

PNWER : Pacific Northwest Economic Region
PACE : Pacific Corridor Enterprise Council
PNEDC : Pacific Northwest Economic Development Council
PS-BC : Task Force Pacific States-British Columbia Task Force
S & H : Schell et Hanner 1986
Artibise *et al.* 1987
IMTC : International Mobility Trade Corridor
Northwest Environment : Northwest Environment Watch

1. N'inclut pas la totalité de l'État ou de la province.

2. N'inclut qu'une partie de l'État.

### *Les Prairies et les Grandes Plaines*

**Des liens solides sur le plan de l'économie mais relativement faibles sur le plan de l'organisation sont ce qui caractérise le mieux les Prairies et les Grandes Plaines. La région est relativement jeune et l'émergence de relations régionales transfrontalières reflète d'importantes réalités économiques qui transcendent la frontière et qui engendrent certains points communs sur le plan économique.**

Comme il a été mentionné plus tôt, l'ajout de l'Alberta à l'ensemble formé par la Saskatchewan et le Manitoba et les États du nord des Grandes Plaines que sont le Montana, le Wyoming, le Dakota du Nord, le Dakota du Sud et le Minnesota peut se justifier au point de vue des relations économiques et organisationnelles transfrontalières. Cela fait de l'Alberta une participante active de deux régions transfrontalières : l'Ouest et les Prairies-Grandes Plaines. Au même titre que les autres provinces des Prairies, l'Alberta compte un fort secteur agricole caractérisé par d'importantes activités céréalières et d'élevage du bétail. Elle est aussi plutôt peu densément peuplée. Comme l'a démontré les effets de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine au Canada, les industries des Prairies sont souvent intégrées de part et d'autre de la frontière.

Les liens organisationnels transfrontaliers sont relativement faibles dans la région des Prairies et des Grandes Plaines. L'Alberta est la province des Prairies la plus fortement impliquée dans les réseaux organisationnels transfrontaliers. Elle a conclu plusieurs ententes avec des États américains, sans oublier le Montana-Alberta Bilateral Advisory Council (MABAC). La Saskatchewan a aussi conclu un accord intergouvernemental avec le Montana et elle a été l'hôte en 2005 de la réunion annuelle de la Midwestern Legislative Conference. Récemment, le Manitoba a participé à une mission économique conjointe en Europe avec des États des Grandes Plaines, ce qui illustre bien qu'une coopération transfrontalière est en train de s'installer. Toutefois, il n'y a pas d'organisation régionale solide de gouvernements bien que les trois provinces fassent partie de la Western Governors Association dont la portée est plus vaste.

Une organisation manifestant un intérêt particulier pour la partie est de la région des Prairies et des Grandes Plaines est Northern Great Plains Inc., un groupe de réflexion américain (basé à Fargo, au Dakota du Nord). C'est une organisation à but non lucratif qui se concentre sur le développement économique mais qui n'est pas solidement implantée du côté canadien de la frontière. Le Great Plains Institute est une association de membres des secteurs publics et privés du Manitoba et d'États transfrontaliers. Basée à Minneapolis, elle se concentre sur les questions de sécurité énergétique et de biomatériaux. Des intérêts écologiques et économiques transcendent aussi la frontière (p. ex., les problèmes auxquels est confronté le Manitoba suite à l'orientation prise récemment par le Dakota du Nord dans la gestion des eaux du lac Devils) (Byers, 2005). La Red River Basin Commission rassemble le Manitoba, le Minnesota, le Dakota du Nord et le Dakota du Sud. Le Manitoba et le Minnesota ont été étroitement associés dans la gestion des ressources hydriques transfrontalières. Un corridor de technologie en biosciences existe entre le Manitoba et le Minnesota.

Bien que pour l'essentiel les deux côtés de la frontière soient colonisés depuis seulement 100 ans, ils ont connu des modèles d'immigration différents impliquant des groupes culturels variés. Néanmoins, la géographie et l'économie ont suscité une certaine manière commune de voir et de faire les choses qui se reflète, du moins implicitement, sur une vision relativement plus ruraliste et un mode de vie plus autarcique. Cela explique peut-être le nombre plus restreint d'organisations transfrontalières.

### *Grands Lacs et Centre*

**Conséquence de l'importance des Grands Lacs comme porte d'entrée clé et voie commerciale entre les deux pays, les deux gouvernement fédéraux et plusieurs organisations nationales intéressées par les relations canado-américaines ont tendance à concentrer leur attention sur la région des Grands Lacs et du Centre. Malgré l'existence de liens économiques, socioculturels et organisationnels transfrontaliers significatifs dans cette région, le sens d'un identité commune n'y est pas très développé et il n'y a pas d'organisations transfrontalières dominantes.**

Les Grands Lacs et le Centre ont été une plaque tournante économique, le centre d'une ceinture industrielle qui se déplace lentement vers le sud et l'ouest de l'Amérique du Nord. Néanmoins, l'Ontario, le Michigan, l'Indiana et l'Ohio jouent encore un rôle nord-américain clé dans le secteur manufacturier, particulièrement dans le domaine de l'automobile et diverses autres industries, dans la fabrication des métaux et du matériel de construction.

Le secteur privé joue un rôle de chef de file en ce qui a trait aux liens organisationnels transfrontaliers.

Toutefois, il n'y a pas d'organisations transfrontalières fortes et dominantes. La région des Grands Lacs et du Centre affiche plutôt un grand nombre de relations binationales constituant des réseaux informels dont les organisations se servent pour échanger de l'information. Par exemple, le Council of Great Lakes Industries est un ardent défenseur de la coopération réclamant que les gouvernements élaborent une vision pour la région. En matière d'environnement, la Commission des Grands Lacs et quelques organisations privées sont des tribunes pour une coopération environnementale. Mentionnons aussi l'Association internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent, la Great Lakes Cities Initiative, le Great Lakes Information Network, le Council of Great Lakes Governors, le Council of Great Lakes Industries et le Great Lakes Environmental Directory.

Sur le front gouvernemental, l'Ontario a signé un protocole d'entente avec le Michigan établissant une coopération générale et encourageant une plus grande collaboration aux échelons locaux. De plus, l'Ontario participe au Council of Great Lakes Governors (dont fait aussi partie le Québec). Si les leaders gouvernementaux et du secteur privé ont concentré leurs efforts sur la gestion des Grands Lacs, ils n'ont pas beaucoup contribué à l'émergence de la région économique des Grands Lacs et du Centre. En ce qui a trait à la culture et aux valeurs, il y a pas vraiment de sentiment d'identité régionale (Boucher, 2004a). Bien qu'on soit conscient que la région transfrontalière joue un rôle instrumental dans les liens commerciaux entre les deux pays, l'idée d'une identité/d'un attachement régional transfrontalier est au mieux naissante. Néanmoins, il y a un intérêt binational considérable qui se concentre sur la région transfrontalières des Grands Lacs et du Centre et il existe une coopération gouvernementale entre les gouvernements fédéraux, les provinces et les États. Les principales préoccupations concernent, à l'heure actuelle, les questions du commerce et de la gestion de la frontière entre l'Ontario, l'État de New York et le Michigan.

### *L'Est*

De l'Atlantique aux Grands Lacs, une vaste région géographique englobe des habitats côtiers et les Appalaches et comprend les provinces de l'Atlantique, le Québec, la Nouvelle-Angleterre (le Maine, le New Hampshire, le Vermont, le Massachusetts, le Connecticut et le Rhode Island) et l'État de New York. Cette région peut être subdivisée en deux sous-régions clés.

#### Atlantica

**Sur la côte Est, les liens ne sont pas aussi diversifiés et intenses que sur la côte Ouest; toutefois, les provinces de l'Atlantique et la Nouvelle-Angleterre affichent un certain nombre de similarités – du moins quand on les compare au reste du continent. Le rythme de croissance de leur population est plus lent, les activités socioéconomiques sont similaires des deux côtés de la frontière et de petites communautés basées sur la pêche et l'industrie primaire (en particulier, des grappes des produits de la forêt, de l'agriculture et de la pêche) jouent encore un rôle relativement important dans l'économie.**

La principale organisation multilatérale dans l'Est est la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNA/PMEC). Au fil des ans, la Conférence a été un forum utile permettant aux gouverneurs et aux premiers ministres d'échanger de l'information. Depuis quelques années, le secteur privé y participe plus activement. Toutefois, certains acteurs régionaux ont constaté que la Conférence ne répondait pas adéquatement aux besoins des régions les plus à l'est et certaines organisations comme l'Atlantic Institute for Market Studies ont fait la promotion de l'idée de l'Atlantica, the International Northeast Economic Region (AINER), une région économique internationale du Nord-Est qui regrouperait les provinces de l'Atlantique, le nord de la Nouvelle-Angleterre (le Maine, le New Hampshire et le Vermont), le nord de l'État de New York et une partie du sud et de l'est du Québec.

Du point de vue de sa composition socioculturelle, le nord de la Nouvelle-Angleterre comprend des « États bleus » moins conservateurs qui ont en commun des valeurs et des croyances avec les provinces canadiennes. De plus, en raison de la similarité des modèles historiques d'immigration en provenance d'Europe, les communautés se ressemblent de part et d'autre de la frontière[21].

Sur le plan de l'environnement, le Nord-Est du continent est l'endroit où aboutissent les pluies acides. Des organisations ont été mises sur pied pour faire face à ce type de problèmes. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse font partie du Gulf of Maine Council on the Marine Environment.

La région de la baie du Massachusetts est un centre économique et urbain clé qui constitue un point de

convergence des activités économiques le long de la partie nord de la côte atlantique.

### Québec et Nouvelle-Angleterre

Le Québec entretient aussi de forts liens économiques avec le nord de la Nouvelle-Angleterre (le Vermont, le Maine et New Hampshire) mais il participe à une autre dynamique qui transcende celle des provinces de l'Atlantique. Par exemple, le Québec a des liens importants avec New York et fournit à plusieurs États voisins de l'énergie. La Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNA/PMEC) a été créée essentiellement pour répondre au souci des gouverneurs de maintenir de bonnes relations avec le Québec à un moment (pendant les années soixante-dix) où pointait une crise de l'énergie (Lubin, 1993). Depuis cette date, la Conférence a consacré une bonne partie de ses activités à l'énergie et à l'environnement tout en les étendant progressivement à d'autres domaines de l'économie. Le Québec, les États du nord de la Nouvelle-Angleterre et l'État de New York partagent aussi d'autres intérêts régionaux transfrontaliers. Par exemple, une coopération environnementale existe entre le Québec, le Vermont et l'État de New York pour protéger le lac Champlain. Québec a aussi conclu un protocole d'entente avec son voisin, l'État de New York.

**Sur le plan de la culture, le Québec occupe une place unique en Amérique du Nord. Une histoire haute en couleurs lie le Québec à la Nouvelle-Angleterre et à l'État de New York et plusieurs communautés frontalières américaines ont de forts liens avec le Québec. Toutefois, il ne semble pas y avoir, de la part du Québec, une affinité ou un attachement spécial sur le plan des valeurs à l'égard d'une région transfrontalière particulière malgré des liens économiques et commerciaux forts, et plusieurs relations.**

En fait, le Québec cherche activement à établir des relations avec ses voisins et avec d'autres partenaires plus éloignés. Certains peuvent y voir une manifestation du mouvement de « recherche d'un statut » qui a été relativement plus fort au Québec que partout ailleurs au Canada. Bien que cela ait pu contribuer à susciter l'intérêt du Québec pour ses voisins, on peut aussi y voir une explication de son refus de concentrer une trop grande partie de ses énergies sur une région particulière ou encore une organisation particulière.

**Note spéciale : le Nord**

Il est important de noter qu'il existe une autre région transfrontalière importante. Il s'agit, évidemment, du Nord – les territoires nordiques du Canada et l'Alaska. Bien que le cas du Yukon et de l'Alaska ait été examiné dans le contexte de l'Ouest, il est également vrai qu'il existe chez les habitants du Nord du continent une similitude d'expériences, d'occasions et de défis économiques qui contribue à créer un sentiment d'identité nordique. De même, le Nord est riche des cultures des peuples autochtones nordiques et disposent d'organisations qui répondent aux besoins particuliers de la région et qui transcendent les frontières nordiques. Malheureusement, beaucoup de travail reste à faire pour mieux comprendre les dimensions économiques, socioculturelles et organisationnelles de cette région transfrontalière importante. À l'heure actuelle, le projet doit mettre plutôt l'accent sur les régions transfrontalières sur lesquelles nous disposons de matériel de recherche. Bien que certaines leçons apprises de l'étude de ces autres régions transfrontalières puissent être pertinentes, il est peu probable qu'elles permettent de saisir la réalité complète du Nord.

# Partie 4 : Incidences potentielles sur les politiques publiques

Il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives sur les occasions et les défis auxquels le gouvernement du Canada sera exposé. Il est aussi trop tôt pour proposer des choix de politiques publiques. Toutefois, en examinant les conclusions préliminaires de ce rapport, il est possible de cerner des développements et des aspects de la dimension régionale de la dynamique canado-américaine qui pourraient avoir des répercussions intéressantes sur les politiques publiques.

### *Les régions transfrontalières sont un élément clé de l'intégration nord-américaine*

Les liens nord-américains continuent de croître et il y a une expression régionale croissante de ce phénomène comme le prouve l'augmentation des liens économiques transfrontaliers régionaux. Les régions transfrontalières sont celles où l'intégration nord-américaine est la plus dynamique et où le plus souvent les ponts de l'amitié, de la coopération et des affaires s'établissent en premier.

Par exemple, la mondialisation a forcé une plus grande intégration des entreprises et des activités transfrontalières. Ainsi, les provinces et les États frontaliers sont devenus plus interdépendants et leurs entreprises et communautés sont devenues plus spécialisées dans les chaînes d'approvisionnement transfrontalières. Il y aussi un nombre croissant de questions transfrontalières portant notamment sur l'immigration, les infrastructures et l'environnement. Compte tenu que les niveaux actuels de coopération transfrontalière reposent sur de solides bases économiques, on peut raisonnablement présumer que les relations transfrontalières continueront de prendre de l'importance.

À l'heure actuelle, il est difficile de prédire jusqu'où ira ce processus mais il ne fait pas vraiment de doute que, hormis un accident de parcours majeur, il s'agit uniquement du début d'une dynamique à long terme. Par exemple, on peut constater que la plupart des organisations transfrontalières ont peu ou pas de personnel permanent ce qui limite leurs moyens. Un changement sur ce plan engendrera sans doute un saut qualitatif majeur qui permettra aux organisations de diversifier substantiellement leurs activités.

De plus, la nature de la coopération transfrontalière semble changer. Les années trente et celles qui suivirent immédiatement la Deuxième Guerre mondiale ont été les témoins, par exemple, de plusieurs initiatives. Mais de façon générale, ces initiatives ne concernaient qu'un domaine précis portant généralement sur des questions locales liées à l'environnement ou aux infrastructures.

Les initiatives de ce genre existent encore, mais elles ont pris la forme plus large et plus générale d'une coopération. La coopération « sur la frontière » est une préoccupation croissante, particulièrement dans le but de faciliter la circulation des biens et des personnes tout en renforçant la sécurité. Il y a aussi plusieurs questions économiques transfrontalières sensibles dans des domaines comme l'énergie, l'eau, l'agriculture et les transports. Les gens d'affaires et les divers ordres de gouvernement, des deux côtés de la frontière, jugent de plus en plus qu'il est dans leur intérêt de s'engager dans des activités coopératives transfrontalières dans le but d'améliorer leur développement économique.

### *Impact sur les politiques de développement régional*

L'existence de liens nord-américains plus forts à l'intérieur de régions transfrontalières a un impact important dans le contexte des politiques visant la promotion du développement régional. Les régions canadiennes devenant de plus en plus intégrées à des régions et des secteurs économiques particuliers des États-Unis et de plus en plus dépendantes de leur performance, les politiques canadiennes de développement régional doivent tenir compte de cette nouvelle réalité. Cette situation peut exiger un nouveau cadre d'élaboration de politiques pouvant impliquer les différents ordres de gouvernement et des acteurs plus diversifiés.

De même, la coopération transfrontalière peut être un véhicule permettant aux membres régionaux de travailler de concert sur des activités engendrant des économies d'échelle pour épargner de l'argent, augmenter l'efficacité et donner à la région l'avantage nécessaire pour se hisser en tête sur les marchés mondiaux et y rester. Il est remarquable que la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest aient déjà décentralisé leurs politiques de développement régional. Le moment est peut-être venu où il faut envisager cette idée dans un contexte transfrontalier nord-américain.

### *Une gestion plus efficace des enjeux régionaux*

Il pourrait aussi s'avérer plus pratique et facile de résoudre les problèmes locaux et régionaux et de

régler les différends dans le contexte d'une région transfrontalière étant donné que les coûts et les bénéfices sont mieux définis et plus facilement identifiables à un niveau sous-national. Par conséquent, des régions transfrontalières et leurs organisations peuvent constituer des voies efficaces pour avancer sur des questions particulières de nature régionale (c.-à-d. des questions de type bien public comme l'environnement, la gestion des ressources et les infrastructures reliées aux frontières) qui peuvent ne pas rencontrer les conditions nécessaires pour attirer l'attention et susciter une action au niveau national. Un exemple est la coopération environnementale qui existe entre le Québec, le Vermont et l'État de New York pour la protection du lac Champlain.

### *Une participation locale dans la gestion des enjeux canado-américains*

En raison de leur empreinte plus petite sur le plan géographique et de l'accent qu'elles mettent sur les enjeux régionaux et locaux, les organisations régionales transfrontalières constituent un véhicule prometteur pour susciter une participation accrue des protagonistes locaux et des acteurs régionaux dans la gestion des enjeux canado-américains. Avec son réseau de partenaires privés et de représentants gouvernementaux qui couvre l'ensemble de la région transfrontalière, la PNWER constitue un bon exemple. Elle compte dix-sept groupes de travail différents et rassemble parmi ses membres des premiers ministres, des gouverneurs, des législateurs et des représentants de comtés, de commissions de développement économique, d'associations industrielles et du secteur privé.

Les organisations transfrontalières ont démontré leur capacité à réunir une représentation plus vaste des différents secteurs et des élus sur des questions transfrontalières (p. ex., pour s'opposer aux nouvelles exigences envisagées par les É.-U. en matière de visas et de passeports).

Jusqu'ici, toutefois, la coopération transfrontalière est restée surtout une affaire de politiciens et de représentants de la grande entreprise bien que certaines initiatives suggèrent que, là encore, la situation est peut-être en train de changer. Mais la nouvelle coopération transfrontalière est un mouvement relativement récent; quinze ans, c'est bien peu d'années pour une telle dynamique. Par conséquent, son potentiel est plus grand que ce que nous avons vu jusqu'ici.

### *Promouvoir une meilleure compréhension*

Les organisations régionales transfrontalières peuvent être des canaux efficaces pour augmenter la quantité et la qualité de l'information disponible pour évaluer des questions politiques et pour fournir des avis aux décideurs tant au niveau régional que national. Le processus peut fonctionner dans les deux sens étant donné que les organisations transfrontalières peuvent servir à recueillir de l'information de nature plus régionale et à diffuser l'information des gouvernements centraux aux interlocuteurs régionaux comme, par exemple, sur les impacts régionaux de décisions politiques.

On dit souvent que les Américains ne connaissent pas très bien le Canada et il est probablement tout aussi vrai que les Canadiens pourraient améliorer leur connaissance des États-Unis. Ces organisations offrent des moyens pour réduire ces fossés. En raison des particularités du système politique américain et du rôle des sénateurs et représentants américains, ces organisations transfrontalières offrent aussi aux Canadiens un canal pour transmettre leurs préoccupations à Washington.

### *Un meilleur équilibre des forces*

Le fait de participer à des organisations transfrontalières régionales peut être profitable pour le Canada puisque le déséquilibre qui existe au niveau national est en bonne partie inexistant au niveau sous-national. Par conséquent, si le Canada subit les effets d'un rapport de 10 pour 1 quant à sa population et son produit national brut dans ses relations bilatérales avec les États-Unis, cette disproportion est beaucoup plus faible quand les relations ont lieu au niveau sous-national dans le contexte des régions transfrontalières. Cela peut engendrer un « rapport de force » dans lequel l'intérêt de chacune des parties est moins diffus et beaucoup moins mis de côté au profit du partenaire le plus important.

De plus, dans la dynamique de la coopération transfrontalière régionale, les États américains ont souvent été des demandeurs. Mais on peut s'interroger à savoir si le Canada en est bien conscient. Cela pourrait suggérer que le Canada est en meilleure position pour négocier. Au niveau national, au contraire, le Canada est souvent celui qui prend l'initiative et la situation est généralement plus asymétrique.

### *L'Amérique du Nord et ses régions en tant que plateformes de production sur les marchés mondiaux*

Avec la concurrence de plus en plus vive sur la scène internationale dans un nombre croissant de secteurs économiques (comme l'automobile, les produits de base, l'aéronautique, l'industrie pharmaceutique, l'acier et les plastiques), les producteurs nord-américains font face à une concurrence intense sur les marchés mondiaux. Étant donné que différentes régions nord-américaines *transfrontalières ou autres*

se spécialisent dans certaines activités et secteurs économiques, les gouvernements centraux et locaux doivent examiner la possibilité d'établir de nouveaux cadres de politique économique et de nouvelles structures de gouvernance pour s'adapter à cette nouvelle réalité. De tels mécanismes serviront à assurer la compétitivité des industries nord-américaines sur les marchés internationaux, compte tenu particulièrement de l'émergence de la Chine en tant que principal concurrent international tant sur le marché intérieur que sur des marchés tiers.

Cela peut exiger la création d'organisations économiques binationales à niveaux multiples qui impliqueront différents ordres de gouvernement et d'autres acteurs de l'industrie et de la société civile dans le but d'harmoniser et de renforcer des cadres politiques visant des industries ou des grappes particulières. Les secteurs où pourraient être mises en œuvre de telles initiatives comprennent les industries canado-américaines de l'acier, de l'automobile et de l'agriculture.

### *Les régions transfrontalières en tant que portes d'entrée pour des activités à valeur ajoutée*

De même, des régions transfrontalières peuvent être considérées comme des rampes de lancement et des laboratoires servant à des entreprises canadiennes pour introduire aux États-Unis et y tester de nouveaux produits avant de s'attaquer subséquemment à des marchés plus éloignés à l'intérieur des États-Unis et à l'étranger. La proximité, l'existence de réseaux par le biais d'institutions transfrontalières et des affinités socioculturelles sont, pour les entreprises, de bonnes raisons justifiant le lancement de produits nouveaux et émergents dans des États voisins ou proches. Les régions transfrontalières peuvent jouer ainsi un rôle clé en accélérant l'introduction de produits canadiens sur les marchés américains dont plusieurs impliquent des produits et activités à forte valeur ajoutée. Par conséquent, les régions transfrontalières sont aussi des portes d'entrée importantes pour promouvoir des activités novatrices qui contribueront de manière importante à la prospérité future des régions canadiennes.

### *Les régions transfrontalières en tant qu'incubateurs*

De nombreuses sources suggèrent aussi que des modifications importantes doivent être apportées à l'ALENA et à des organisations nord-américaines pour mieux répondre à des questions transfrontalières pressantes comme les conflits commerciaux qui traînent en longueur, les douanes, l'immigration et les infrastructures transfrontalières. Dans ce contexte, des organisations transfrontalières régionales comme le PNWER, avec leur large représentation et leurs nombreux groupes de travail, peuvent servir d'exemples ou peuvent voir leur mandat élargi pour améliorer la portée et l'efficacité des organisations binationales ou nord-américaines existantes.

### *Pression sur la diplomatie monolithique*

L'émergence croissante de régions transfrontalières qui manifestent un niveau élevé d'implication des gouvernements sous-nationaux dans les relations canado-américaines aura un impact important sur les relations extérieures. Traditionnellement, les relations entre États sont l'affaire en bonne partie du président ou du premier ministre, des ambassadeurs et des ministres des affaires étrangères des pays. La coopération transfrontalière et la multiplication des acteurs et des liens sous-nationaux soulèvent de nouveaux défis pour le gouvernement du Canada en matière de coordination. De même, les régions transfrontalières et leurs institutions deviendront des voies de communication entre les gouvernements sous-nationaux et nationaux qui ne pourront être ignorées.

### *L'érosion potentielle de l'identité canadienne*

L'identité canadienne risque de s'éroder dans la mesure où des Canadiens développent un sentiment croissant d'appartenance à une région particulière, transfrontalière ou autre. Ce risque est aggravé par le fait que des régions canadiennes et des gouvernements provinciaux comptent de plus en plus sur des organisations régionales et de moins en moins sur une intervention du gouvernement du Canada pour régler certains aspects locaux ou spécifiques dans leurs relations avec leurs homologues américains.

# RÉSUMÉ ET NOUVEAUX HORIZONS

Manifestement, les liens transfrontaliers constituent un élément important de l'intégration canado-américaine et accroissent l'importance des régions transfrontalières en tant qu'unités d'analyse essentielles.

En dépit d'une mondialisation croissante, une activité économique binationale considérable continue à se manifester le long de la frontière parmi un petit nombre de groupes passablement différents de provinces et d'États voisins ou proches. Ces réalités économiques sont complétées par un niveau d'intégration et d'institutionnalisation sur les plans culturels et organisationnels.

Bien que les relations régionales transfrontalières puissent prendre différentes formes selon la province, elles sont clairement enracinées dans le tissu des relations canado-américaines au niveau des provinces et des États. Cela souligne l'importance des relations transfrontalières pour la croissance et la prospérité futures du Canada. Par conséquent, il est utile de se concentrer sur les relations transfrontalières dans un contexte régional tout en étant conscient que ces liens peuvent ne pas être aussi solides dans toutes les dimensions mais qu'ils sont néanmoins significatifs dans toutes les régions du Canada.

Cela exigera peut-être d'imaginer de nouvelles politiques incorporant une perspective régionale et répondant au niveau croissant de coopération et de coordination qui s'établit entre les acteurs canadiens et américains des régions transfrontalières.

**Faites nous connaître votre opinion.**

Des travaux d'analyse supplémentaires sont prévus dans les semaines à venir pour interpréter des indicateurs économiques, pour passer en revue les leçons de l'expérience européenne en matière de régions transfrontalières et pour mieux intégrer les résultats d'enquête auprès des leaders des régions transfrontalières canado-américaines.

Nous prévoyons produire au milieu de 2006 un rapport final qui intégrera les conclusions d'une série de tables rondes qui se déroulera dans les principales régions canadiennes pendant l'automne et l'hiver 2005.

Nous espérons que cette entreprise nous permettra de corroborer l'importance croissante, la portée et la nature des relations régionales transfrontalières, d'explorer leur possible évolution future et d'esquisser leurs implications politiques pour le gouvernement du Canada.

André Downs
Directeur principal de projet
a.downs@prs-srp.gc.ca
613 995.3655

# ANNEXE 1 : CROISSANCE DES EXPORTATIONS PROVINCIALES

| | Ouest * (%) | | Prairies/Grandes Plaines (%) | | | Grands Lacs (%) | Est (%) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | Québec | Provinces de l'Atlantique | | | |
| | C.-B. | ALB. | ALB. | SASK. | MAN. | ONT. | QUÉ. | N.-B. | Î.-P.-É. | N.-É. | T.-N. |
| **Taux de croissance annuel moyen composé** | | | | | | | | | | | |
| **1980-1989 : Avant l'ALÉ** | | | | | | | | | | | |
| Avec les États transfrontaliers | 5,8 | -3,3 | -0,7 | -0,7 | 4 | 12,5 | 7 | 9,5 | 14,1 | 8,4 | 15,8 |
| Avec les autres États | 7,1 | 8,2 | 5,4 | 3,3 | 11,1 | 9,9 | 7,6 | 5,2 | 19,1 | 8,5 | 14,3 |
| **1989-1994 : Début de l'ELA** | | | | | | | | | | | |
| Avec les États transfrontaliers | 12,7 | 5,4 | 2,1 | 17 | 21,2 | 14,6 | 12,7 | 4,8 | 7,4 | 5,1 | -19,2 |
| Avec les autres États | 9,9 | 14,6 | 14,8 | 9,3 | 5,7 | 7,8 | 13,3 | 17,6 | 6,6 | 10,0 | 2,8 |
| **1994-2001 : Début de l'ALENA** | | | | | | | | | | | |
| Avec les États transfrontaliers | 9,7 | 16,1 | 12,8 | 5,7 | 9,5 | 5,4 | 7,5 | 13,4 | 16,1 | 20,9 | 19,1 |
| Avec les autres États | 8,2 | 15,8 | 16,3 | 10,0 | 14,5 | 10,4 | 9,7 | 13,0 | 22,7 | 5,6 | 14,0 |
| **2001-2004 : Après le 9 septembre** | | | | | | | | | | | |
| Avec les États transfrontaliers | -3,4 | -0,6 | 16,4 | 17,2 | -4 | -1,2 | -2,9 | 15,3 | 12,7 | -5,7 | 13,3 |
| Avec les autres États | -2,9 | 6,5 | 3,6 | -2,8 | -0,1 | -0,3 | -1,9 | -10,1 | -20,7 | 1,7 | 1,6 |

Notes :

* L'ALÉ est entré en vigueur le 1er janvier 1989 tandis que l'ALENA est entré à son tour en vigueur le 1er janvier 1995.

La tragédie du 11 septembre 2001 a eu des répercussions sur les flux des échanges de cette année-là (et elle a ralenti les flux des échanges des années subséquentes).

Source : Calculs du PRP effectués à l'aide de données de Statistique Canada (données sur les provinces et les États y compris le District de Washington, mais excluant l'Alaska).

# ANNEXE 2

## A – Nature et ampleur des liens transfrontaliers : Détails économiques

*L'économie*

Liens importants ou relativement forts :
● Niveau des échanges ● Croissance des échanges ● Ampleur des échanges ○ Dépendance commerciale

| | Ouest | | Prairies/G. Plaines | | | Grands Lacs-Centre | Est | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | Québec | | Provinces de l'Atlantique | | |
| | C.-B. | ALB. | ALB. | SASK. | MAN. | ONT. | QUÉ. | N.-B. | N.-É. | Î.-P.-É. | T.-N. |
| Alabama | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Alaska | ●●○○ | ○○●○ | ○○○○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○●○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○●○ |
| Arizona | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Arkansas | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Californie | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Colorado | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Connecticut | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●○○○ | ●●○○ | ○○○○ | ●●●○ | ●●○○ |
| Delaware | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○●○ | ○○○○ | ●●●○ | ○●●○ |
| Dist. de Columbia | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Floride | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ |
| Georgie | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Hawaii | ○○●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Idaho | ●○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ●●●○ | ○○●○ |
| Illinois | ○○○○ | ●●○○ | ●●○○ | ●●○○ | ●○○○ | ●○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Indiana | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●○○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Iowa | ○○○○ | ●●○○ | ●●○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Kansas | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Kentucky | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○●○○ | ●●○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Louisiane | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●●○ |
| Maine | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○○○ | ○●●○ | ○○●○ | ●●●○ | ●●●○ | ●○●○ | ●●●○ | ●●●○ |
| Maryland | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●●○ | ●○○○ |
| Massachusetts | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●○○○ | ●○○○ | ●●●○ | ●●○○ |
| Michigan | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ | ○●○○ | ○○○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Minnesota | ○○○○ | ●●○○ | ●●○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Mississippi | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Missouri | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Montana | ●○●○ | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○○○ | ○○●○ |
| Nebraska | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○●○ | ●○●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Nevada | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| New Hampshire | ○○○○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ |
| New Jersey | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●●○ | ●●●○ |
| New Mexico | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| New York | ○○○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●●○ | ○○○○ |
| Caroline du Nord | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Dakota du Nord | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○○○ |
| Ohio | ○○○○ | ○●○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Oklahoma | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Oregon | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Pennsylvanie | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ | ●○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Rhode Island | ○○●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○●○ | ●●●○ | ●○●○ | ●○●○ | ●●●○ | ●●●○ |
| Caroline du Sud | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●●○ | ○○○○ | ●○○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Dakota du Sud | ○●●○ | ○○●○ | ○○●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Tennessee | ○○○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ | ○●○○ | ●○○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Texas | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ |
| Utah | ●●○○ | ○○●○ | ○○●○ | ○●●○ | ○○○○ | ○○○○ | ●○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Vermont | ○●●○ | ●○●○ | ●○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○●○ | ●○●○ | ○○●○ |
| Virginie | ●○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Washington | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○●○ |
| Virginie occidentale | ○○○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○●○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Wisconsin | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Wyoming | ○○●○ | ●●○○ | ●●○○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○○○ | ○○●○ | ○○○○ | ○○○○ |

Nota : Sur la base des dix premières places du palmarès des provinces-États pour chacune des variables économiques.

# B – Nature et ampleur des liens transfrontaliers : Analyse des écarts sur le plan des valeurs socioculturelles

**ÉCART SUR LE PLAN DES VALEURS SOCIOCULTURELLES**

Écart moyen en pourcentage basé sur les sept grandes dimensions de valeur

| | Colombie-Britannique | Alberta | Saskatchewan-Manitoba | Grands Lacs-Centre | Québec | Est<br>Prov. de l'Atlantique |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | C.-B. | ALB. | SASK., MAN. | ONT. | QUÉ. | N.-B., Î.-P.-É., N.-É., T.-N. |
| Nord-Est | 8,0 | 7,5 | 6,0 | 5,5 | 8,0 | 4,0 |
| Midwest | 8,5 | 7,0 | 7,0 | 5,5 | 9,5 | 4,5 |
| Sud | 13,0 | 9,6 | 7,6 | 9,3 | 12,0 | 6,7 |
| Ouest | 6,3 | 4,6 | 7,3 | 5,3 | 7,6 | 6,3 |

**ÉCART LE PLUS FAIBLE SUR LE PLAN DES VALEURS SOCIOCULTURELLES**

Écart moyen en pourcentage basé sur les sept grandes dimensions de valeur

| | Colombie-Britannique | Alberta | Saskatchewan-Manitoba | Grands Lacs-Centre | Québec | Est<br>Prov. de l'Atlantique |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | C.-B. | ALB. | SASK., MAN. | ONT. | QUÉ. | N.-B., Î.-P.-É., N.-É., T.-N. |
| Appui au libre marché | -1,9<br>Ouest | -3,8<br>Ouest | 0,2<br>Sud | -1,0<br>Ouest | 8,8<br>Nord-Est | 8,9<br>Sud |
| Attitude face à la protestation | -2,9<br>Ouest | -1,3<br>Ouest | 3,4<br>Sud | -0,3<br>Sud | -2,1<br>Ouest | -1,2<br>Sud |
| Priorités néo-libérales | 7,9<br>Ouest | 3,1<br>Ouest | 7,4<br>Ouest | 2,4<br>Ouest | 11,2<br>Ouest | -1,2<br>Nord-Est |
| Éthique de l'environnement | -3,2<br>Nord-Est | 0,2<br>Sud | 3,7<br>Sud | -0,9<br>Midwest | 1,1<br>Ouest | 0,2<br>Nord-Est |
| Intolérance situationnelle (sur le plan des relations raciales) | 4,1<br>Ouest | 1,2<br>Ouest | 2,9<br>Ouest | 2,9<br>Nord-Est<br>Ouest | -1,3<br>Ouest | 0,3<br>Ouest |
| Permissivité sociale | -2,9<br>Sud | -0,3<br>Ouest<br>Midwest<br>Nord-Est | 1,2<br>Sud | 1,2<br>Sud | -1,9<br>Sud | 0,2<br>Nord-Est<br>Ouest<br>Sud |
| Permissivité morale | -11,3<br>Ouest | -7,4<br>Ouest | 0,0<br>Nord-Est | -2,1<br>Ouest | -12,1<br>Ouest | -0,4<br>Nord-Est |

Notes : En ce qui a trait à l'index des valeurs socioculturelles :
Cet index est basé sur 32 éléments de valeur compris dans les sept grandes dimensions. Les données de 1980 et 2000 ont été réunies pour garantir une stabilité statistique. Par conséquent, il est impossible de vérifier si l'écart transfrontalier des valeurs s'est accru ou réduit entre 1980 et 2000.
Une échelle a été établie pour chaque dimension afin de mesurer l'ampleur des similarités et des différences entre les couples régionaux sur le plan des valeurs. Plus les régions sont similaires, plus l'écart des valeurs est réduit (en termes absolus). Le résultat au test Alpha de Cochran de chacune de ces sept échelles est supérieur à 0,75.

La région du Nord-Ouest comprend l'État de Washington et l'Orégon
La région de la Californie comprend la Californie
La région des Rocheuses comprend l'Idaho, le Montana, le Wyoming, le Nevada, l'Utah, l'Arizona et le Nouveau Mexique
La région sud-ouest du Centre comprend le Texas, l'Oklahoma, l'Arkansas et la Louisiane
La région sud-est du Centre comprend le Mississippi, l'Alabama, le Tennessee, le Kentucky, la Virginie occidentale et la partie sud de l'Ohio
La région nord-est du Centre comprend le Wisconsin, le Michigan, l'Illinois, l'Indiana et la partie nord de l'Ohio
La région nord-ouest du Centre comprend le Dakota du Nord, le Dakota du Sud, le Minnesota, le Nebraska, l'Iowa, le Kansas et le Missouri
La région sud du littoral Atlantique comprend la Floride, la Géorgie, la Caroline du Sud, la Caroline du Nord, la Virginie, le Maryland et le Delaware
La région centre du littoral Atlantique comprend la Pennsylvanie, l'État de New York et le New Jersey
La Nouvelle-Angleterre comprend le Maine, le New Hampshire, le Vermont, le Massachusetts, le Connecticut et le Rhode Island

Le Nord-Est comprend la Nouvelle-Angleterre et la région centre du littoral Atlantique
Le Sud comprend la région sud du littoral Atlantique, la région sud-est du Centre et la région sud-ouest du Centre
Le Midwest comprend la région nord-est du Centre et la région nord-ouest du Centre
L'Ouest comprend la région des Rocheuses, la région du Nord-Ouest et la Californie

# C – Nature et ampleur des liens transfrontaliers : Détails des relations organisationnelles

***Relations organisationnelles**

Présence importante ou relativement forte au sein des :
● organisations intergouvernementales à rôle unique ◉ organisations civiles
● organisations intergouvernementales à rôles multiples ○ villes

| | Ouest | | Prairies/G. Plaines | | | Grands Lacs-Centre | Est | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | Québec | | Provinces de l'Atlantique | | |
| | C.-B. | ALB. | ALB. | SASK. | MAN. | ONT. | QUÉ. | N.-B. | N.-É. | Î.-P.-É. | T.-N. |
| Alabama | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Alaska | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Arizona | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Arkansas | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Californie | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Colorado | ●●○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Connecticut | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○●○○ | ○●○○ | ○●○○ | ○●○○ | ○●○○ |
| Delaware | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Dist. de Columbia | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Floride | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Géorgie | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Hawaii | ●●○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Idaho | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Illinois | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●○○○ | ●○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Indiana | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●○○○ | ●○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Iowa | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○●○ | ○○●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Kansas | ○●○○ | ○●○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Kentucky | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Louisiane | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Maine | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●○○○ | ●●○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○●○○ | ○●○○ |
| Maryland | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Massachusetts | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○●○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○●○○ | ○●○○ |
| Michigan | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●○●○ | ●○○○ | ●○○○ | ●○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Minnesota | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○●○ | ●●●○ | ●○●○ | ●○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Mississippi | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Missouri | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Montana | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Nebraska | ○●○○ | ○●○○ | ○●○○ | ○●●○ | ○●●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Nevada | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| New Hampshire | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○●○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○●●○ | ○●○○ |
| New Jersey | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| New Mexico | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| New York | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●○●○ | ●○○○ | ●○○○ | ●○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Caroline du Nord | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Dakota du Nord | ○●○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○○●○ | ●○●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Ohio | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●○○○ | ●○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Oklahoma | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Oregon | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Pennsylvanie | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●○○○ | ●○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Rhode Island | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●●○○ | ○●○○ | ●●○○ | ○●○○ | ○●○○ |
| Caroline du Sud | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Dakota du Sud | ○●○○ | ○●○○ | ○●○○ | ○●●○ | ●○●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Tennessee | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Texas | ○●○○ | ○●○○ | ○●○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Utah | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Vermont | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ●○○○ | ●●○○ | ●●○○ | ●●○○ | ○●○○ | ○●○○ |
| Virginie | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Washington | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Virginie occidentale | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Wisconsin | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○●○ | ●○●○ | ●○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |
| Wyoming | ●●●○ | ●●●○ | ●●●○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ | ○○○○ |

La figure est basée sur les organisations principales, y compris les suivantes. Certaines sont des organisations de coordination (et des organisations affiliées importantes peuvent aussi être incluses).

### *Colombie-Britannique*

Organisations intergouvernementales à but unique : B.C.-Washington Environmental Cooperation Council et autres groupes de travail (Abbotsford-Sumas Aquifer, Nooksack River Flooding, Lower Fraser Valley/Pacific Northwest Airshed, Georgia Strait, Puget Sound), Pacific States-B.C. Oil Spill Task Force, Okanagon River Basin, Western Interstate Energy Board (l'instrument en matière d'énergie de la Western Governors' Association), Western Association of State Highway and Transportation Officials, Western Legislative Forestry Task Force

Organisations intergouvernementales à buts multiples : Western Governors' Association, Pacific Northwest Economic Development Council

Organisations civiles (pouvant inclure des éléments gouvermentaux importants) : Pacific Northwest Economic Region, Pacific Corridor Enterprise Council, Cascadia Institute, Discovery Institute, International Mobility Trade Corridor, Northwest Environment, People for Puget Sound, Kettle Range Conservation Group

Villes : Cascadia Mayors Council, Vancouver-Seattle (sécurité)

### *Alberta*

Organisations gouvernementales à but unique : Coutts/Sweet Grass, Western Interstate Energy Board (l'instrument en matière d'énergie de la Western Governors' Association), Western Association of State Highway and Transportation Officials, Western Legislative Forestry Task Force, Alberta-Montana Government Exchanges

Organisations gouvernementales à buts multiples : Western Governors' Association, Pacific Northwest Economic Development Council et relations d'États particulières (protocole d'entente entre le Montana et l'Alberta, le Montana-Alberta Advisory Council et protocoles d'entente avec l'Alaska, l'Arizona, la Californie, l'Idaho, l'Oregon, le Texas et l'État de Washington )

Organisations civiles (pouvant inclure des éléments gouvernementaux importants) : Pacific Northwest Economic Region, Pacific Corridor Enterprise Council, Cascadia Institute, Discovery Institute, International Mobility Trade Corridor, Northwest Environment

Villes : Lethbridge et Grand Falls (Montana)

### *Saskatchewan*

Organisations gouvernementales à but unique : International Souris River Board

Organisations gouvernementales à buts multiples : Western Governors' Association et entente avec le Montana

Organisations civiles (pouvant inclure des éléments gouvernemenataux importants) : Northern Great Plains Inc.

### *Manitoba*

Organisations gouvernementales à but unique : Red River Basin Commission, International Souris River Board

Organisations gouvernementales à buts multiples : Western Governors' Association et entente de partenariat avec le Minnesota (Bioscience Technology Corridor)

Organisations civiles (pouvant inclure des éléments gouvernementaux importants) : Northern Great Plains Inc., Great Plains Institute

### *Ontario*

Organisations gouvernementales à but unique : Commission des Grands Lacs, Great Lakes Environmental Directory et Great Lakes Aquatic Habitat Network and Fund

Organisations gouvernementales à buts multiples : Council of Great Lakes Governors et protocoles d'entente avec l'État de New York et le Michigan

Organisations civiles (pouvant inclure des éléments gouvernementaux importants) : Council of Great Lakes Industries

Villes : l'Association internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent, Great Lakes Cities Initiative, Toronto et Indianapolis, Toronto et Chicago, Niagara et Buffalo

### *Québec*

Organisations gouvernementales à but unique : Commission des Grands Lacs, coopération environnementale avec le Vermont et l'État de New York au sujet du lac Champlain et Centre d'excellence frontalier de Champlain/Lacolle

Organisations gouvernementales à buts multiples : Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada, Council of Great Lakes Governors, protocole d'entente avec l'État de New York

Organisations civiles (pouvant inclure des éléments gouvernementaux importants) :

Villes : Québec et Albany (New York)

### *Nouveau-Brunswick*

Organisations gouvernementales à but unique : Gulf of Maine Council on the Marine Environment, St Croix International Waterway Commission, poste Calais/St. Stephen

Organisations gouvernementales à buts multiples : Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada, protocole d'entente avec le Maine

Organisations civiles (pouvant inclure des éléments gouvernementaux importants) :

Villes : Edmunston et Madawaska (Maine)

### *Nouvelle-Écosse*

Organisations gouvernementales à but unique : Gulf of Maine Council on the Marine Environment

Organisations gouvernementales à buts multiples : Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada, Atlantica : the Internatinal Northeast Economic Region

### *Île-du-Prince-Édouard*

Organisations gouvernementales à buts multiples : Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada

### *Terre-Neuve et Labrador*

Organisations gouvernementales à buts multiples : Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada

# Annexe 3 : Liste de certains sites Internet d'organisations clés

Tous les sites web ont été consultés le 26 octobre 2005.

Atlantic Salmon Federation
<www.asf.ca>

Atlantica International Northeast Economic Region
<www.atlantica.org>

Atlantic Institute for Market Studies
<www.aims.ca>

Chambres de commerce des provinces de l'Atlantique
<www.apcc.ca>

British Columbia/Washington Environmental Cooperation Council (ECC)
<www.env.gov.bc.ca/spd/ecc/index.html>

Buffalo Niagara Partnership
<www.thepartnership.org>

Cascadia Institute
<www.columbiana.org/cascadia_institute.htm>

Cascadia Mayors Council
<www.cityofseattle.net/cascadiamayors/>

Cascadia Project
<www.discovery.org/cascadia/about.php>

Council of Great Lakes Governors
<www.cglg.org>

Council of Great Lakes Industries
<www.cgli.org>

Council of State Governments
<www.csg.org/csg/default>

- CSG/Eastern Regional Conference
  <www.csgeast.org>
- CSG-Midwest
  <www.csgmidwest.org>
- CSG-West
  <www.csgwest.org>

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada
<www.newenglandgovernors.org/premiers.html>

Gouvernement du Québec
< http://www.gouv.qc.ca/wps/portal?lang=fr >

Gouvernement de l'Alberta
<www.gov.ab.ca/home/index.cfm>

Gouvernement de la Colombie-Britannique
<www.gov.bc.ca/bvprd/bc/home.do>

Gouvernement du Manitoba
<www.gov.mb.ca/splash.html>

Gouvernement du Nouveau-Brunswick
<www.gnb.ca>

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
<www.gov.nf.ca>

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
<www.gov.ns.ca>

Gouvernement de l'Ontario
<www.gov.on.ca>

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
<www.gov.pe.ca>

Gouvernement de la Saskatchewan
<www.gov.sk.ca>

Gouvernement du Yukon
<www.gov.yk.ca>

Great Lakes Cities Initiative
<www.nemw.org/glci/>

Commission des Grands Lacs
<www.glc.org>

Great Lakes Environmental Directory
<www.greatlakesdirectory.org>

Commission des pêches des Grands Lacs
<www.glfc.org>

Great Lakes Information Network
<www.great lakes.net>

Great Plains Institute
<www.gpisd.net>

Gulf of Maine Council on the Marine Environment
<www.gulfofmaine.org>

Association internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent
<www.glc.org/mayors>

International Northeast Biosciences Corridor
<www.nebiocorridor.org>

International Mobility and Trade Corridor Project
<www.wcog.org/DesktopDefault.aspx?tabid=22>

Kettle Range Conservation Group
<www.kettlerange.org>

National Conference of State Legislatures
<www.ncsl.org>

New England Canada Business Council, Inc.
<www.necbc.org>

Northern Great Plains Inc
<www.ngplains.org>

Northwest Environment Watch
<www.northwestwatch.org>

Pacific Corridor Enterprise Council
<www.pacebordertrade.org>

Pacific Northwest Economic Development Council
<www.pnedc.org>

Pacific NorthWest Economic Region
<www.pnwer.org>

People for Puget Sound
<www.pugetsound.org>

Red River Basin Commission
<www.redriverbasincommission.org>

Vermont Health Care for All
<www.vthca.org>

Western Governors' Association
<www.westgov.org>

# NOTES

1 À ce stade, la recherche ne vise pas à identifier des régions transfrontalières impliquant des zones géographiques plus petites que des provinces ou des États en raison des contraintes imposées par les données et la nécessité d'élaborer une perspective globale dans les limites de temps imparties. Des régions transfrontalières à une échelle plus locale existent sans doute mais elles débordent le cadre de la présente recherche.

2 Même s'ils sont importants, les liens politiques ne font pas partie de l'analyse de ce projet.

3 Proulx (2005a,b) qui examine les travaux et les analyses sur les flux des échanges et les modèles de développement régionaux, les grappes et les zones métropolitaines, fournit des éléments de preuve connexes. On trouvera aussi d'autres éléments probants analytiques dans Gu et Sawchuk (2001) qui fournissent une analyse de modèles gravitationnels des flux d'échange entre les provinces et les États ainsi que dans Sawchuk et Yerger (2004) qui examinent les liens entre la croissance américaine et les exportations des provinces canadiennes vers les États-Unis en tenant compte des États individuels importants pour les provinces individuelles en tant que destinations des exportations vers les États-Unis. Gu et Sawchuk (2004) ont mesuré l'intégration régionale du Canada dans le secteur manufacturier des États-Unis et démontré que le Canada et chacune de ses régions sont de plus en plus intégrés dans les échanges des entreprises manufacturières avec les États-Unis. En ce qui concerne la nature et l'étendue de l'intégration régionale du Canada avec les États-Unis, Poitras et Sawchuk (2004) ont tenu compte de la situation économique actuelle des régions canadiennes, y compris les disparités régionales.

4 D'autres analyses de la dimension économique seront effectuées dans une ébauche subséquente pour examiner les effets de frontière entre les provinces et les États voisins.

5 Les établissements appartenant à des intérêts canadiens sont les plus nombreux dans les États du Nord-Est, du nord de la Côte Ouest et dans certains États du Sud-Ouest ainsi que dans les États clés des Grands Lacs et du Centre (le Michigan, l'Illinois et l'Ohio).

6 Ces indicateurs de la dimension économique présentent des aspects importants et diversifiés des liens commerciaux pouvant exister entre des paires de provinces et d'États individuels. Les liens d'échange peuvent parfois refléter des circonstances proprement uniques et bien qu'aucune mesure ne puisse sans doute enregistrer tous les aspects, la somme de ces indicateurs choisis peut être utile pour mesurer la vigueur générale des relations économiques entre une province et un État. Les trois premières variables ont été ajustées pour tenir compte de la taille de chaque État. Par sa nature même, le quatrième indicateur qui mesure l'intensité des échanges bilatéraux annule l'effet de la taille des États.

7 L'intensité des échanges bilatéraux sert à mesurer le niveau d'intégration entre deux unités géographiques. Il existe plusieurs variantes et la suivante a été adaptée pour mesurer les échanges entre les provinces et les États américains. Il s'agit d'une moyenne des intensités des importations et des exportations de deux unités. Dans le cas, par exemple, de l'Ontario et du Michigan :

- L'intensité bilatérale des exportations de l'Ontario vers le Michigan est égale « au coefficient de ces deux coefficients » :
  (Exportations de l'Ontario vers le Michigan) / (Exportations de l'Ontario vers les États-Unis)
  divisées par
  (Importations canadiennes du Michigan / (Total des importations canadiennes des États-Unis).

  Cela indique l'importance relative de l'Ontario dans les importations du Michigan comparativement aux autres provinces approvisionnant cet État. Cela indique aussi l'importance relative du Michigan dans l'absorption des exportations de l'Ontario comparativement aux autres États. (En d'autres mots, cela mesure la pénétration de l'Ontario dans le marché du Michigan dans le contexte des échanges globaux entre le Canada et les États-Unis)

- De même, l'intensité bilatérale des importations de l'Ontario en provenant du Michigan est égale elle aussi « au coefficient de ces deux coefficients » :

(Importations de l'Ontario en provenance du Michigan) / (Importations de l'Ontario en provenance des États-Unis)
divisées par
(Importations de l'Ontario en provenance des États-Unis) / (Importations totales du Canada en provenance des États-Unis)

Cela indique l'importance relative du Michigan dans les importations de l'Ontario comparativement aux autres États approvisionnant cette province. Cela indique aussi l'importance relative de l'Ontario dans l'absorption des exportations du Michigan comparativement aux autres provinces.

- Une moyenne est ensuite établie pour l'intensité générale des échanges bilatéraux entre l'Ontario et le Michigan.

8 Les exportations canadiennes vers les États-Unis affichent ce que certains appellent une distorsion en faveur des États du Nord alors que certaines exportations décrites comme étant destinées à un État du Nord aboutissent en fait dans des États situés plus au sud. Les importations sont sujettes à un phénomène similaire. Par exemple, certaines importations qui entrent en Ontario en provenance des États-Unis peuvent être attribuées à l'Ontario, alors qu'en fait leur destination finale peut être une autre province. Ce problème de compilation a plus de répercussion sur les niveaux des échanges que sur les taux de croissance et bien qu'il ne soit pas assez important pour remettre en question la vigueur relative des liens commerciaux entre le Canada et les États du Nord des États-Unis, son impact a été un sujet permanent de recherches.

9 Par exemple, les provinces et États frontaliers partagent souvent les mêmes ressources et les mêmes activités agricoles. L'agriculture des provinces et des États des Prairies et des Grandes Plaines repose sur la culture des céréales et l'élevage tandis qu'une industrie de la pêche est présente tant dans les provinces que les États côtiers.

10 La méthodologie utilisée est empruntée à Chen et Curtis (2004).

11 Cette situation est due en partie au fait que le Montana et le Wyoming se ressemblent de plus en plus en ce qui a trait à leur activité économique avec d'autres États. Avant l'entrée en vigueur de l'ALE, le Montana et le Wyoming (la Louisiane étant l'autre État) affichaient des corrélations négatives de leur activité économique par rapport à celle de toutes les provinces.

12 Terre-Neuve-et-le-Labrador et la Nouvelle-Écosse avaient aussi des corrélations plus similaires sur le plan de l'activité économique avec les États voisins avant l'entrée en vigueur de l'ALE. Toutefois, dans la période qui a suivi cette entrée en vigueur, leur activité économique est demeurée relativement plus reliée à celle de leurs partenaires transfrontaliers. Cela n'a pas été le cas de l'Ontario.

13 Les exceptions sont l'Alberta (en ce qui a trait au commerce transfrontalier des Prairies/Grandes Plaines), la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve et le Labrador, ce qui indique une spécialisation relativement plus grande de leurs échanges avec leurs partenaires régionaux transfrontaliers.

14 Cela est basé sur les quotients de localisation nord-américains qui mesurent le niveau relatif des emplois dans une région comparativement à la moyenne nord-américaine et des groupes d'industries (41 au total) en utilisant des données comparables provenant du Harvard University's Institute for Strategy and Competitiveness (Projet de cartographie des grappes) et de l'Institute for Competitiveness and Prosperity de Toronto. Le quotient de localisation nord-américain est un indicateur important de la spécialisation régionale. Il est établi pour les industries de chaque province et État et représente le coefficient de la part de l'industrie dans les emplois de la province ou de l'État par rapport à la part des emplois de l'Amérique du Nord.

15 Dans tous ces cas, les quotients de localisation nord-américains sont relativement élevés et sont supérieurs à 3. Un quotient supérieur à 1 indique que l'industrie de la province ou de l'État produit plus que la moyenne nord-américaine, ce qui signifie généralement que la province ou l'État sert un marché plus grand que sa région immédiate et témoigne d'une abondance relative sur le plan de cette activité. Un quotient supérieur à 3 indique que l'industrie de la province ou de l'État produit considérablement plus que la moyenne nord-américaine.

16 La seule exception dans la période qui suit l'ÉLA a été Terre-Neuve-et-Labrador (de 1989 à 1994). La figure 4 montre qu'en tenant compte de la taille de l'État, les exportations provinciales étaient plus intenses avec les États voisins ou à proximité. Bien que les exportations régionales transfrontalières aient crû plus vite que les autres exportations canado américaines, en chiffres absolus, les exportations transfrontalières de l'Ouest et des Prairies ont aussi éclipsé les exportations canado américaines à l'extérieur des régions transfronta-

lières même en termes de taux de croissance exprimé en pourcentage. Le taux de croissance de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba ainsi que de l'Ontario était relativement plus élevé pendant la période suivant immédiatement l'ELA tandis qu'il était plus élevé dans le cas des provinces de l'Atlantique après l'entrée en vigueur de l'ALENA.

17 C'est-à-dire les industries dans lesquelles la proportion de travailleurs très instruits (c.-à-d. ceux ayant fait des études post secondaires) est plus élevée.

18 Pour des raisons de taille d'échantillon, il était indispensable que l'analyse régionale s'effectue au niveau de la macro-région. Les régions canadiennes sont basées sur les définitions traditionnelles de Statistique Canada, sauf celle des Prairies qui a été subdivisée entre l'Alberta, d'une part, et la Saskatchewan et le Manitoba, d'autre part. De même, les régions américaines sont basées sur les définitions du US Census Bureau, sauf celle du Pacifique qui a été subdivisée entre le Nord-Ouest (l'Oregon et l'État de Washington) d'une part et la Californie, d'autre part. L'Alaska et Hawaii sont exclus de l'analyse. Il est intéressant de noter que les régions américaines, à l'exception de celle des montagnes Rocheuses, font la distinction entre le Nord et le Sud. Cela permet de repérer certaines différences socioculturelles importantes entre les régions.

19 La question de la convergence ou de la divergence des valeurs canadiennes et américaines est un sujet fréquent de discussion dans des études plus générales comparant le Canada et les États-Unis. D'un côté, la thèse de l'inexorabilité suggère que les valeurs canadiennes se rapprochent des valeurs américaines sous l'effet de l'intégration économique (Inglehart et autres, 1996; Simpson, 2000; Pastor, 2001). D'un autre côté, la thèse de l'imprévisibilité ou du mythe de la convergence des valeurs (Lipset, 1990; Adams, 1997, 2003a,b) suggère qu'une plus grande intégration économique avec les États-Unis ne menacera pas les valeurs canadiennes qui, depuis des générations, ont survécu avec succès aux forces de l'américanisation. Entre ces positions extrêmes, il y en a une troisième qui prétend que ni la thèse de la convergence, ni celle de la divergence, reflètent totalement la vérité. Les comparaisons de valeurs canadiennes et américaines sont plus ou moins le reflet « d'un narcissisme des petites différences » (Boucher, 2005).

20 L'analyse du PRP monte les résultats distincts de sept dimensions clés dans l'indice socioculturel que présente la figure 10. Ces résultats sont exposés dans l'Annexe 2 et soulignent jusqu'à quel point les différences entre les régions canadiennes et américaines sont relativement faibles (particulièrement quand la question de la « permissivité morale » est exclue). Il est aussi intéressant de noter la plus grande dispersion des écarts de valeurs dans les régions non côtières (p. ex., le Québec, l'Ontario et la Saskatchewan et le Manitoba).

21 Les URL de ces organisations sont fournis à la fin du présent document.

22 Sur le plan social, il y a une certaine communauté idéologique des deux côtés de la frontière comme l'illustrent les discussions sur les soins de santé au Vermont. Voir, par exemple, Vermont Health Care for All.

23 Plusieurs liens organisationnels entre des villes canadiennes et américaines s'étendent bien au-delà de la frontière. Par exemple, Halifax a conclu des protocoles d'entente avec Washington (1998) et Houston (2003) tandis qu'Ottawa en a conclu un avec Orlando (2004). De plus, la Fédération canadienne des municipalités a mis sur pied un comité canado-américain avec la National Leagues of Cities. Les chambres de commerce de Montréal et de Vancouver ont mis sur pied leurs propres comités canado américains pour traiter principalement des questions municipales.

24 Cette catégorie comprend des organisations qui ont adopté des objectifs particuliers comme la conservation d'une espèce précise ainsi que des organisations faisant campagne pour protéger l'environnement, pourvu que dans les deux cas l'intérêt de ces organisations soit limité sur le plan géographique. Cela exclut donc les ONG nationales et internationales même si plusieurs sont très actives sur la scène locale.

25 Outre le Council, la région des Grands Lacs compte plusieurs autres organisations plus petites comme le Buffalo Niagara Partnership, Bordernet, et le World Trade Center (Detroit/Windsor).

26 L'industrie se fait de plus en plus entendre au sein des organisations transfrontalières en demandant aux différents niveaux de gouvernement d'intervenir plus activement dans les questions régionales transfrontalières.

27 Voir Abgrall (2004b).

28 L'Ouest est perçu dans l'Est du Canada comme un chef de file pour les organisations transfrontalières. Pour de plus amples renseignements, voir le site web d'Atlantica à l'adresse suivante : <www.atlantica.org>.

29 La culture de l'Est peut aussi influencer les organisations d'une autre façon. C'est un fait généralement admis que l'Est du Canada, y compris le Québec, profitent relativement beaucoup des largesses du gouvernement. En même temps, l'implication du secteur privé – le milieu des affaires ou les groupes de réflexion – dans la dynamique transnationale est relativement récente.

# BIBLIOGRAPHIE


Abgrall, Jean-Francois. 2004a. *A Typology of the Canada/U.S. Relationships*, Projet de recherche sur les politiques.

———. 2004b. *Toward a Typology of Canada/US Economic Relationships: Cross-Border Regions: Organizations and Trade Flows*, présentation à l'Association canadienne d'économique, mai 2004, Toronto.

———. 2004c. « Les dynamiques régionales des relations États-provinces : le Canada et les États-Unis », *Horizons* 7, n° 1 : 50-54.

———. 2005 « A Survey of Major Cross-Border Organizations between Canada and the United States », Projet de recherche sur les politiques, polycopie.

Adams, Michael. 1997. *Sex in the Snow*, Toronto: Viking Press.

———. 2003a. *Fire and Ice: The U.S., Canada, and the Myth of Converging Values*, Toronto: Environics Research Group.

—. 2003b. « Presentation on Main Findings of Fire and Ice to Federal Deputy Ministers », activité organisée par le Centre canadien de gestion, 19 novembre.

Alberta, Department of International and Intergovernmental Relations. 2004. « Alberta-United States Relations ». <www.iir.gov.ab/international_relations/alberta_us_relations.asp>. Page consultée le 19 octobre 2005.

Alm, Leslie R., et Leah Taylor. 2003. « Alberta and Idaho: An Implicit Bond », *The American Review of Canadian Studies* 33, no. 2: 197-218.

Alper, D.K. 1996. « The Idea of Cascadia: Emergent Regionalisms in the Pacific Northwest-Western Canada », *Journal of Borderland Studies* 11, no. 2: 1-22.

Artibise, Alan F. J., et Bradly Condon, et Warren Gill. 1997. « Cascadia: Shared Visions and Strategic Alliances in a Cross-Border Region » dans James W. Wilkie and Clint E. Smith, eds. *Integrating Cities and Regions: North America Faces Globalization*, Universidad de Guadalajara, UCLA Program on Mexico, Centro Internacional Para el Crecimiento Económico, A.C.

Artibise, A.E.J. 1995. « Achieving Sustainability in Cascadia: an Emerging Model of Growth Management in the Vancouver-Seattle-Portland Corridor », pp. 221 250 dans *North American Cities and the Global Economies Challenges and Opportunities*, ed. P.K. Kresl et G. Gappert, Thousand Oaks, CA/London/New Delhi: Sage.

Atlantica: The International Northeast Economic Region (AINER). 2005. « AIMS Atlantica Concept at Landmark Trade Corridor Roundtable ». *Commentaries*, 26 avril. <www.atlantica.org>. Page consultée le 19 octobre 2005.

Balthazar, Louis. 1993. « Quebec's International Relations: A Response to Needs and Necessities », pp. 140-152 dans *Foreign Relations and Federal States*, ed. B. Hocking, London: Leicester University Press.

Blatter, Joachim. 2000. « Cross-Border Co-operation and Sustainable Development in Europe and North America », *International Journal of Economic Development* 2, no. 3: 402-439.

———. 2001. « Debordering the World of States: Toward a Multi-Niveau System in Europe and a Multipolity System in North America. Insights from Border Regions », *European Journal of International Relations* 7: 175-209.

———. 2003. « Beyond Hierarchies and Networks: Institutional Logics and Change in Trans-Boundary Political Spaces During the 20th Century », *Governance* 16, no. 4: 503-526.

Blatter, Joachim, et Clement Norris (éd.). 2001. « Cross Border Cooperation in Europe in European Perspectives on Borderlands », *Journal of Borderland Studies* 15, no. 1: 13-15.

Boucher, Christian. 2004a. *Nations, Cross-Border Regions and Policy Implications: A Look at Economic Integration and Socio-Cultural Values Across Canada and the U.S.*, série de documents de travail du Projet de recherche sur les politiques.

———. 2004b. *Cities as International Players in a Multi-Layer Logic: A Focus on Canada-U.S. Linkages*, série de documents de travail du Projet de recherche sur les politiques.

——. 2005. *Toward North American or Regional Cross-Border Communities: A Look at Economic Integration and Socio-Cultural Values in Canada and the United States*, série de documents de travail, Projet de recherche sur les politiques.

Boychuk, Gerard W. et Debora L. VanNijnatten. 2004. « Intégration économique et convergence transfrontalière des politiques », *Horizons*, vol. 7, n° 1, p. 55-63.

Brown, W. Mark, et William P. Anderson. 2002. « Spatial Markets and the Potential for Economic Integration Between Canadian and U.S. Regions », articles publiés dans *Regional Science* 81: 99-120.

Byers, Michael. 2005. « The Devils' Diversion: Canada must act quickly to stop a North Dakota plan that threatens to harm Canadian waterways, UBC expert says », *The Globe and Mail* (31 janvier).

CGLI (Council of Great Lakes Industries). 2005. « Council of Great Lakes Industry's Vision for the Great Lakes Region ». <www.cgli.org/vision.html>. Page consultée le 19 octobre 2005.

Chambers, J.K. 2002. « Dynamics of Dialect Convergence ». *Investigating Change and Variation through Dialect Contact*, ed. Lesley Milroy, Édition spéciale du *Sociolinguistics* 6: 117-130.

Charest, Jean, 1995. « Allocution du premier ministre du Québec, M. Jean Charest, au 3e Forum sur les relations entre le Canada et les États-Unis, organisé par The American Assembly, Columbia University, Harriman, New York, 3 février 2005.

Chen, Shenjie, et John M. Curtis. 2004. « De l'influence du commerce international sur le synchronisme des phases du cycle économique en Amérique du Nord », *Horizons*, vol. 7, n° 1, p. 64-68.

Clarke, Susan E. 2000. « Regional and Transnational Discourse: The Politics of Ideas and Economic Development in Cascadia », *International Journal of Economic Development* 2, n° 3: 360-378.

Cohn, Theodore H., et Patrick J. Smith. 1995. « Developing Global Cities in the Pacific Northwest: the Cases of Vancouver and Seattle », pp. 251-285, dans *North American Cities and the Global Economies Challenges and Opportunities*, ed. Kresl and Gappert, Thousand Oaks, CA: Sage.

——. 1996. « Subnational Governments as International Actors: Constituent Diplomacy in British Columbia and the Pacific North West », *British Columbia Studies* no. 110: 25-59.

Coughlin, Cletus C., et Howard J. Wall. 2002. *NAFTA and the Changing Pattern of State Exports*, document de travail 2000-029B, Federal Reserve Bank of St. Louis.

Courchene, Thomas. 2001. « Ontario as a North American Region State, Toronto as a Global City-Region: Responding to the NAFTA Challenge », pp. 158-192 dans *Global City-Regions: Trends, Theory, Policy*, ed. A.J. Scott. Oxford: Oxford University Press.

Courchene, Thomas, en collaboration avec Colin Telmer. 1998. *From Heartland to North American Region State*, Toronto: Centre for Public Management, University of Toronto.

De Boer, Stephen. 2002. « Canadian Provinces, U.S. States and North American Integration: Bench Warmers or Key Players? » *Choix*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.

Earle, Karl M. 1998. « Cousins of a Kind: The Newfoundland and Labrador Relationship with the United States », *The American Review of Canadian Studies* 28, no. 4: 387-411.

EKOS. 2004. *Rethinking North America Integration.*

Emery, J.C. Herbert, et Ronald D. Kneebone. 2003. *Should Alberta and Saskatchewan Unite?* Commentary, Institut C.D. Howe, 24 pages.

Federal Reserve Bank of Philadelphia. 2005. « Coincident Indexes (Mensuel) ». <www.phil.frb.org/econ/stateindexes/index.html>. Page consultée en mai 2005.

Feldman, Elliot J., et Lily G. Feldman. 1990. « Canada ». Pp. 176-210 in *Federalism and International Relations. The Role of Subnational Units*, ed. Michelmann and Soldatos, Oxford: Clarendon Press. Oxford.

Furubotn, Eirik G., et Rudolph Richter. 2003. *Institutions and Economic Theory.* The University of Michigan Press. Ann Arbor.

Gal Or, Noemi. 2001. « Commercial Alternative Dispute Resolution In Cascadia », Revue canadienne des sciences régionales, vol. 24, no 2, p. 221-248.

Garreau, Joel. 1984. Les nations de l'Amérique du Nord, Ottawa, Édicompo.

Gibbins, Roger. 2002. « Regional Diversity and Coherence in Western Canada: Reflections on the Canadian American Relationship », communication présentée à la Borderlines Conference à Calgary, Alberta.

Grabb, Edward, et Curtis James. 2004. *Regions Apart. The Four Societies of Canada and the United States*, Oxford: Oxford University Press.

Groen, J.P. 1994. « British Columbia's International Relations: Consolidating a Coalition Building Strategy », *British Columbia Studies* no 102: 54-82.

Gu, Wulong, et Gary Sawchuk. 2001. « Canada's Growing Market Integration with the U.S. with a Focus on Trade », *Journal of North American Finance and Economics*.

———. 2004. *How Are Canadian Regions Adjusting to a Larger and More Integrated North American Market?* Statistique Canada et le Projet de recherche sur les politiques.

Hamm, John F. 2000. « Remarks by Hon. John F. Hamm, Premier of Nova Scotia » 25e Conférence annuelle des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada, (lundi 17 juillet 2000).

Harris, Elizabeth, *et al.* 2001. *Transboundary Collaboration in Ecosystem Management: Integrating Lessons from Experience*, School of Natural Resources and Environment, University of Michigan.

Head, Keith, et Anne Célia Disdier. 2005. « The Puzzling Persistence of the Distance Effect on Bilateral Trade », document de travail.

Head, Keith, et Thierry Mayer. 2004. « The Empirics of Agglomeration and Trade ». *Handbook of Regional and Urban Economics*, North Holland.

Helliwell, John. 2002. *Globalization and Well-Being*, Vancouver: UBC Press, 104 pages.

Henkel, W.B. 1993. « Cascadia: A State of (Various) Mind(s) », *Chicago Review* 39: 110-118.

Inglehart, Ronald, Neil Nevitte, et Miguel Basañez. 1996. *The North American Trajectory: Cultural, Economic and Political Ties among the United States, Canada, and Mexico*, New York: Aldine De Gruyter.

Institute for Strategy and Competitiveness (Cluster Mapping Project) (Harvard University: Boston, Massachusetts).

Institute for Competitiveness and Prosperity (Toronto, Ontario).

Johnstone, Scott. 2002. « Partnerships with Canada – A State's Perspective », *ECOStates*. (Spring): 3-4.

Juneau, Albert. 2004. *Quebec-New York Trade Corridors Initiatives, document de travail* 2004-09p, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.

Krugman, Paul. 1991. *Geography and Trade*. Cambridge, MA: Leuven University Press and MIT Press.

Latouche, Daniel. 1976. « Quebec: One Possible Scenario ». Pp. 337-366 dans *Canada and the United States: Transnational and Transgovernmental Relations*, ed. A. Baker Fox, A.O. Hero, et J.S. Nye, New York: Columbia University Press.

Lecours, André. 2002: « When Regions Go Abroad: Globalization, Nationalism and Federalism. » Communication présentée à la conférence Globalization, Multiniveau Governance and Democracy: Continental, Comparative and Global Perspectives, 3-4 mai, 2002, Queen's University.

Leamer, Edward E. et Michael Storper. 2001. "The Economic Geography of the Internet Age." document de travail n° 8450, Washington, D.C.: National Bureau of Economic Research.

Lipset, Seymour Martin. 1990. *Continental Divide: of the United States and Canada*, New York: Routledge.

Lubin, M. 1993. « The Routinization of Cross-Border Interactions: An Overview Of NEG/ECP Structures and Activities », dans *States and Provinces in the International Economy*, ed. D.M. Brown et E.H. Fry, Berkeley, CA: Institute of Governmental Studies Press, University of California.

Massell, David. 2003. « Governors and Premiers Practice International Cooperation », *Canadian Studies Update* 22, n° 1: 6-8.

Meyers, Deborah W., G. Demetrios, et D.G. Papademetriou. 2001. Self Governance Along the U.S.-Canada Border: A View from Three Regions », pp. 44-87 dans *Caught in the Middle. Border Communities in an Era of Globalization*, ed. D.G. Papademetriou et D.W. Meyers, Washington DC: Carnegie Endowment for International Peace.

Michelman, H.J., et P. Soldatos. 1990. « Federalism and International Relations. The Role of Subnational Units », Oxford: Clarendon Press.

Nevitte, Neil. 1996. *The Decline of Deference*, Peterborough: Broadview Press.

North, Douglass C. 1990. *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press.

Ohmae, Kenichi. 1991. *The Borderless World*, Harpers Business Books.

——. 1996. *De l'État-nation aux États-régions : comprendre la logique planétaire pour conquérir les marchés régionaux, Paris, Dunod.*

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques ). 2005. *Panorama des régions de l'OCDE*, Paris, OCDE.

Papademetriou, Demetrios G., et Deborah Waller Meyers. 2001. *Caught in the Middle: Border Communities in an Era of Globalization*, Washington, D.C.

Pastor, Robert A. 2001. *Toward a North American Community*, Washington, DC: Institute for International Economics.

PEW Research Center. nd. Page d'accueil. <http://people press.org>. Page consultée le 19 octobre 2005.

PNWER (Pacific NorthWest Economic Region). 2004. « PNWER Profile ». <www.pnwer.org/background/profile2.htm>. Page consultée le 19 octobre 2005.

Poitras, Francois, et Gary Sawchuk. 2003. « Regional Dimension: Canada-U.S. Integration and Performance Comparison », communication présentée à l'Association des études canadiennes à l'occasion de la Conférence biennale tenue aux États-Unis, Portland, Oregon.

Polese, Mario. 2000. « Is Quebec Special in the Emerging North American Economy? Analysing the Impact of Continental Economic Integration on Canadian Regions », *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 23, n° 2, p. 187-212.

Porter, Michael. 2003. « The Economic Performance of Regions », *Region Studies* 37, n° 6 et 7 (août-octobre).

Proulx, Pierre Paul. 2005a. *The Canada-U.S. FTA and NAFTA – Effects on Sub-national Trade Flows and the Development of Regions*, Projet de recherche sur les politiques.

——. 2005b. « Background Document on Regions, Metropolitan Areas and Economic Growth in North America », ébauche, Projet de recherche sur les politiques.

Reese, Laura, et Raymond Rosenfeld. 2000. « Cross-Border Local Development Policy: National Versus Regional Patterns », communication présentée à la American Political Science Association, Atlanta, Georgia, (septembre).

Rifkin, Jeremy. 2005. « Continentalism of a Different Stripe », *Walrus Magazine*.

Rutan, Gerard F. 1985. « British-Columbia-Washington State Governmental Interrelations: Some Findings upon the Failure of Structure », *American Review of Canadian Studies* 15, n° 1: 97-110.

Sandomir, Richard. 2003. « Olympics: 4 States Defend Support of Vancouver Bid », *New York Times*, 7 mai.

Sawchuk, Gary, et David Yerger. 2004. *The Impact of U.S. Growth Upon Canadian Provincial Exports: A Co-Integration Analysis of Province-Specific Measures of U.S. Growth*, Projet de recherche sur les politiques.

Schell, P., et J. Hamer. 1995. « Cascadia: The New Binationalism of Western Canada and the U.S. Pacific North West », pp. 140-156 in *Identities in North America. The Search for Community*, ed. R.L. Earle et J.D. Wirth, Stanford University Press.

Simpson, Jeffrey. 2000. *Star-Spangled Canadians*, Toronto: Harper Collins.

Soldatos, Panayotis. 2003. *Le rôle international des villes à l'aube du millénaire : paradiplomatie, gouvernance et planification stratégique innovantes – Une perspective nord-américaine*, Bruxelles (Belgique), Éditions E. Bruylant.

Soldatos, Panayotis. 1990. « An Explanatory Framework for the Study of Federated States as Foreign-Policy Actors », pp. 34-53 dans *Federalism and International Relations. The Role of Subnational Units*, ed. Michelmann et Soldatos, Oxford: Clarendon Press.

Sullivan, Paul. 2004. « Cascadia: Where Canadians Live Better Than We Knew », *The Globe and Mail*, mardi, 16 mars.

Surlin, Stuart, et Barry Berlin. 1991. « TV, Values, and Culture in U.S.-Canadian Borderland Cities: A Shared Perspective », *Canadian Journal of Communications*, volume 16, numéro 3/4.

Wall, Howard J. 2002. *NAFTA and the Geography of North American Trade, document de travail*, Federal Reserve Bank of St. Louis.

Williamson, Oliver E. 2000. « The New Institutional Economics: Taking Stock, Looking Ahead », *Journal of Economic Literature* 38, n° 3: 595-613.